

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 28.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 JUILLET 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Notre histoire, par B. S.—Le jubilé musical.—Défi au corps de musique de la Cité: Vaillante réponse.—Parlement local.—Nos gravures: Feu à la Sublime-Porte; La première dent; Le *Tonnerre*, garde-côtes cuirassé.—Choses et autres.—Revue de la semaine.—Les perruquiers d'autrefois.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite)—Gazette des tribunaux: Un drame dans une carrière.—Un sieur du Médecin malgré lui, par Léon Godard.—Recettes agricoles.—Guérison de la surdité par la perforation du tympan.—Faits divers.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: La première dent; Le cuirassé français le *Tonnerre*, préposé à la garde des côtes; Constantinople; incendie de la Sublime-Porte; Paris: réception du maréchal MacMahon par les gardes de la section espagnole de l'Exposition. Le Dr Nobiling; Le second attentat contre la vie de l'empereur d'Allemagne par Nobiling.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 19 juin 1878.

L'Exposition universelle—c'est là un de ses traits merveilleux le plus observable, bien que le moins remarqué—offre au savant, à l'industriel, au commerçant, à l'agronome, au simple curieux, comme au flâneur, l'objet, l'utilité, le produit, œuvre d'art, de métier ou fruit de la terre, qu'il lui plaît à voir, à comparer, à juger.

Depuis les fils de chanvre ou de lin, les tissus de coton, de laine ou de soie, contribuant au vêtement le plus grossier, le plus indispensable, jusqu'aux étoffes de luxe; depuis l'ustensile le plus commun de matière ou vulgaire de forme, jusqu'aux œuvres les plus délicates et les plus artistiques; de la matière première, à l'état brut, jusqu'aux transformations les plus habiles qu'elle reçoit de la main de l'ouvrier solitaire de l'atelier ou des machines les plus perfectionnées, tout s'y trouve; et parcourir les nombreuses galeries où s'étalent ces divers produits, c'est passer la revue des œuvres de l'homme et de la nature.

Que l'on s'astreigne d'avance à un examen raisonné et méthodique, ou que l'on suive son caprice, l'inspiration du moment ou le hasard, peu importe; l'on ne perd

rien à cela. Dans le premier cas, les notions gagnent en exactitude, en netteté, les souvenirs seront moins confus; dans le second, le charme est plus vif, le plaisir se renouvelle à chaque instant; mais, dans les deux façons, il y a même profit et même enseignement. Au spécialiste le premier mode, à l'artiste le second.

Flânant, l'autre jour, au milieu des massifs de fleurs du jardin du Champ-de-Mars, je me dirigeais à pas lents vers le Trocadéro, où les musiciens de la Hollande allaient donner leur premier concert. Une bonne demi-heure me séparait du moment fixé au programme pour l'ouverture de la salle.

Fumant un de ces cigares que l'imagination populaire a fort justement nommés *empastados*, j'étais à travers les pavillons disséminés sur les côtés du jardin, lorsque je m'arrêtai soudainement devant l'une de ces constructions en bois, dont l'enseigne porte cette indication: *Administration des tabacs*.

Une ceinture de plants divers de cette solanée, si financièrement productive aujourd'hui, entourait le pavillon.

Je vais donc voir, me dis-je, les procédés de fabrication du mauvais rouleau de tabac que tous les efforts de mes poumons s'efforçaient en vain d'entretenir allumé.

Je pénétrai dans l'édifice, qui se compose d'une sorte de couloir central flanqué de quatre petites salles, deux à l'entrée et deux au fond. Suivant mon habitude, je me dirigeai d'abord vers le point le plus éloigné, pour revenir ensuite sur mes pas. L'installation servait ici mon mode d'examen, car tous les appareils servant à l'étude chimique et physique des matières premières et des procédés de fabrication, se trouvent réunis dans une des salles qui sert de laboratoire à M. Schlästing, le directeur de l'École des tabacs. On se croirait, à voir ces alambics, ces fioles, ces vases, ces cornues et ces engins de toutes formes, dans le laboratoire d'un alchimiste du moyen-âge, chez Albert le Grand ou Nicolas Flamel.

Moi qui ai vu, accroupies sur le plancher de carrelage de leur chambre, les négresses des Antilles, à l'aide d'une planchette placée sur leurs genoux et d'un paille de chaume dans leur main droite, rouler des cigares à la journée sans autre préparation que d'écoter la feuille; je ne me serais jamais douté de la nécessité d'un matériel aussi compliqué, pas plus que des expériences scientifiques qu'exige la manipulation de l'herbe que François de Lorraine, grand prieur de France, et Catherine de Médicis mirent autrefois à la mode en France.

Dans l'autre salle, vous voyez une collection complète de feuilles de tabac de toute provenance, car notre régie, outre celle de France, reçoit des feuilles de tabac de la Hongrie, de la Grèce, de la Hollande, du Kentucky, du Maryland, de Pensylvanie, du Mexique, du Brésil, de la Chine, de la Havane et de l'Algérie.

C'est de la combinaison, du mélange du jus de ces tabacs savamment dosés, que se font le *caporal*, tabac ordinaire, et d'autres variétés qui valent de 2 francs 50 le kil, jusqu'au *Guibeck* oriental qui vaut 45 francs la livre.

De ces manipulations proviennent également les cigarettes, les cigares et les *roles* de tabac à chiquer.

Les deux salles de l'entrée, dans lesquelles quelques jeunes ouvrières se livrent à la confection des cigarettes, attirent surtout les curieux.

Parmi les machines intéressantes, qui ont de beaucoup réduit les frais de la fabrication tout en conservant au tabac les qualités qu'altérerait la confection manuelle, l'on remarque un moulin à rape réduit à l'échelle d'un cinquième qui donne en dix heures douze mille livres de tabac à priser. Cette quantité, faite à la main, il y a quelques années, coûtait à l'État 130,000 francs. Le rapage à la mécanique donne le même résultat pour la somme de 30,000 francs.

Un autre appareil, avec quelques légers changements, remplit trois opérations qui, exécutées autrefois à la main, coûtaient fort cher et donnaient une perte de quatre livres et demie de tabac par deux cents livres. Cet appareil sèche, purifie, mouille et torréfie deux mille livres de tabac par heure. Le bénéfice réalisé par l'administration en substituant cette machine à la main, est d'un million par an, outre la différence entre les salaires de l'ouvrier, auquel on payait autrefois 1 franc 74 centimes par deux cents livres, tandis qu'il ne reçoit aujourd'hui, pour la même quantité, que 80 centimes, ou douze centins.

Il y a aussi un troisième appareil fort intéressant au point de vue de l'application des principes scientifiques. Nous ne le décrirons pas. Son objet est de saturer les feuilles de tabac avec lesquelles sont fabriqués les cigares communs. Jadis, on mêlait ensemble les feuilles de divers tabacs; les procédés, fort longs, ne donnaient que des résultats imparfaits. Aujourd'hui, une seule feuille d'un tabac quelconque reçoit le jus de cinq ou six feuilles différentes. C'est comme une éponge dans les pores de laquelle on introduirait le mélange de cinq à six liquides différents.

Ces opérations donnent, paraît-il, à l'État un bénéfice de cinquante pour cent; et en vous apprenant que le monopole des tabacs, en 1674 de quatre millions seulement, s'élevait, en 1790, à 32 millions, et qu'il rapporte aujourd'hui près de 300 millions, vous comprendrez alors les soins et l'attention que l'État prend pour l'excellent entretien d'une telle source de revenus. Quant aux cigarettes, elles se fabriquent, celles de luxe, à la main, les ordinaires, à la machine.

Les jeunes filles qui travaillent là, sous les yeux des visiteurs, peuvent faire, les premières de 850 à 900 cigarettes dans la journée; la seconde, quinze mille.

En présence de tels travaux, de l'énormité du revenu, il faut véritablement que la plante à Nicot, "l'herbe à la reine," comme on appela d'abord ce produit primitivement exporté de Tabago, soit de tout point bien malfaisante pour jouir d'une pareille vogue, et pour que sa consommation se soit si rapidement répandue dans les deux mondes, en dépit des défenses qui en prohibèrent l'usage. Ainsi, en 1604, Jacques Ier en interdit l'usage; Urbain VIII excommunia les ecclésiastiques qui prisaient en officiant; Amurat IV le défendit sous peine d'avoir le nez et les oreilles coupées; rien n'y fit, et la culture, commencée en France sous Richelieu, n'a fait que prospérer.

Une carte tracée par l'administration des contributions indirectes, carte que l'on

peut consulter dans une des salles du pavillon des tabacs, constate, par des teintes plus ou moins foncées, que les départements qui font la plus grande consommation en tabac sont ceux des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Seine.

Afin de compléter l'historique de cette plante merveilleuse, car elle produit de l'or, quelques renseignements.

En France, l'achat, la vente et la fabrication des tabacs sont un monopole de l'État. Nul autre qu'un cultivateur dûment autorisé ne peut avoir en sa possession du tabac en feuilles, ni en provision d'autres tabacs que ceux fabriqués par les manufactures nationales; et cette provision ne doit pas excéder vingt livres. Il existe, en France, dix manufactures de tabac fonctionnant dans divers départements.

Et dire que la pomme de terre, importée d'Amérique vers la même époque, mit plus de deux siècles à se répandre, et qu'il ne fallut pas moins que les efforts de Parmentier, la protection des souverains pour vaincre les préjugés qui s'opposèrent si longtemps à l'admission de ce tubercule si utile à l'alimentation publique!

En ce moment, les arbitres de la paix de l'Europe discutent les divers moyens à employer pour atteindre ce résultat tant désiré. Rien ne transpire des délibérations; nous devons donc nous abstenir de tout commentaire et attendre quelques jours. Comme ce Congrès de Berlin restera en somme un des événements capitaux de notre temps, permettez-moi de vous montrer au moins de sa physionomie ce qu'elle a de semblable à nous, petites gens, de façon à ce que vous puissiez juger par la première réunion de ces auteurs politiques ce que nous réservent leurs décisions.

C'est à sept heures, dans la salle Blanche du château impérial, que le prince d'Allemagne a offert le dîner-gala à tous les membres du Congrès. Le prince Gortschakoff, indisposé, n'a pu y assister.

Tout le monde était en grand uniforme.

Voici quelles étaient les places occupées par les convives:

A la table du centre et aux côtés du prince impérial, les princes du sang et les membres des familles impériales et royales. En face, les membres du Congrès.

Le prince impérial avait immédiatement à sa droite la princesse impériale, le grand-duc de Bade, la princesse Marie, le prince Henri des Pays-Bas, fiancé de cette dernière. A sa gauche, la princesse Frédéric-Charles, le prince Charles, frère de l'empereur, le prince Frédéric-Charles, son fils.

Le prince de Bismarck, en grand uniforme de cuirassier blanc, était placé en face du prince impérial. Il avait à sa droite le comte Andrassy en grand uniforme de honved, lord Beaconsfield, le comte Schouvaloff, le comte Cairoli, le marquis de Salisbury, le marquis d'Haymerlé, lord Odo Russell.

A sa gauche: MM. Waddington, faisant face à la princesse impériale, Corti, Sadoullah, de Saint-Vallier, d'Oubril, Desprez, le prince de Hohenlohe, de Mouy.

Cet ordre de préséance vous indiquera peut-être le degré d'estime dans lequel on tient telle ou telle nation. Si cela ne vous

suffit pas, voici le menu du repas pour mieux fixer votre jugement :

Consommé de volaille, printanier, potage Windsor ;—Saumon du Rhin et turbot garnis ;—Filet de bœuf à la Régence ;—Longe de veau et jambon à la provençale ;—Suprême de poulets à la Condé ;—Homards à la mayonnaise ;—Chaufroix de gelinottes à la gelée ;—Selle de chevreuil rôtie ;—Gelée de groseilles ;—Poulardes rôties ;—Salades ; Asperges en branches, sauce au beurre ;—Petits pois garnis d'artichauts ;—Pudding d'abricots à l'impératrice ;—Gâteau Moka, garni de gelée aux fraises champagne ;—Beurre ;—Fromage ;—Glaces, gauffrettes ;—Dessert.

Si vous donnez quelque crédit à l'aphorisme de Brillat Savarin : *Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es*, vous avez de quoi exercer vos facultés déductives.

Vous faut-il davantage encore, voici les morceaux de musique que l'orchestre de la cour a joués pendant le repas : 1o. Overture d'*Iphigénie en Aulide*, de Gluck ; 2o. l'introduction et un autre morceau du *Lohengrin*, de Richard Wagner ; 3o. symphonie No. 12 d'Haydn ; 4o. deux danses hongroises de Brams ; 5o. sérénade d'Haydn ; 6o. ouverture de *Don Juan*, de Mozart.

Tandis que princes et ministres banquettaient aux sons harmonieux des instruments et dans une atmosphère tout imprégnée du parfum des fleurs, un ex-souverain allemand, le roi Georges V, de Hanovre, vient de s'éteindre, comme un simple bourgeois de Paris, en son petit hôtel de la rue de Presbourg. Cousin de la reine Victoria, il était général dans l'armée anglaise, prince royal de la Grande-Bretagne et d'Irlande, duc de Cumberland et de Brunswick-Lunébourg.

Que d'infortunes dans ce règne de quinze ans ! Georges V monta sur le trône en 1851, et après de longues luttes avec ses divers cabinets, perdit sa couronne en 1866, lors de la guerre austro-prussienne. Vous savez que ce brave roi était aveugle depuis l'âge de quinze ans, et qu'il ne put régner qu'à la suite d'un ordonnance établissant que tous les actes signés de sa main seraient lus en présence de douze témoins et contre-signés par le secrétaire de ce comité. Lorsqu'il s'agit de résister à l'englobement de la Prusse, Georges V fut soutenu par tous ses sujets. Quoique aveugle, il monta à cheval, mais son courage ne put rien contre le nombre, et sa vaillante petite armée fut prise par le général de Manteuffel.

A la suite de l'annexion forcée de son royaume à la Prusse, le souverain vit ses biens patrimoniaux mis sous séquestre, et vint se fixer à Paris avec sa famille.

Toutes les notabilités politiques et aristocratiques de Paris ont été s'inscrire sur le registre placé à l'entrée de la chapelle ardente où reposait le feu roi. M. le maréchal de MacMahon s'est agenouillé aux pieds du cercueil pendant plusieurs minutes, rendant ainsi un dernier hommage à la mémoire du souverain défunt.

Les funérailles du roi ont eu lieu hier, mardi, au temple de la Rédemption ; de là, ses restes seront transportés en Allemagne pour être ensevelis dans le parc de Herrenhausen, aux environs de la capitale du Hanovre.

Deux ou trois jours auparavant, comme je passais devant la chapelle des Invalides, en me rendant à l'Exposition, j'aperçus la façade de la petite église tendue de longues draperies noires brodées d'argent, et, se détachant sur le velours : "Fais ce que dois, advienne que pourra" ; c'était la devise du maréchal de France, Baraguey-d'Hilliers, dont on célébrait à l'intérieur le service funèbre, tandis que les détonations des pièces d'artillerie placées sur la berge du quai d'Orsay annonçaient à Paris la dernière étape du héros.

Au Trocadéro, les auditions de musiques nationales se succèdent chaque jour. Cette semaine, la Hollande nous a fait entendre, en trois concerts, les compositions de ses maîtres, compositions graves, sérieuses, comme le caractère des habitants de ce pays, qu'ils ont conquis sur la mer par leur patience et leur énergie.

Cette semaine, ce sera le tour de la musique italienne, interprétée par l'orchestre de la Scala de Milan. Parmi ces concerts, un des plus intéressants est sans contredit celui donné par la *Société des concerts de l'Ecole de musique religieuse*, que dirige M. G. Lefevre. Cette société a été fondée à Paris en 1872, sous le patronage des archevêques de Paris, de Lyon, de Toulouse, de Sébaste, des évêques de Dijon, Saint-Dié, Nancy, Autun, Montpellier, Hébron, du défunt roi de Hanovre, de la comtesse de Paris, du duc de Chartres, etc., etc., sur les mêmes bases que la *Société de musique vocale religieuse et classique* si réputée, établie en 1843, et dont le chef fut le compositeur si connu, Nidermayer, l'auteur du *Lac de Lamartine*.

Notre société, la dernière en date, a un double but : 1o. de faire revivre les compositions musicales des maîtres du quinzième, seizième et dix-septième siècles ; 2o. d'établir une chapelle où les élèves pourrout tour à tour s'exercer aux fonctions d'organiste et de maître de chapelle auxquelles ils se destinent. Les cent exécutants de cette Ecole ont rendu avec une rare perfection le motet *O vos omnes*, œuvre de Victoria, chapelain de Philippe II, le *Pater Noster* de Nidermayer et le *Super Flumina* du même. On a beaucoup applaudi, et les spectateurs se sont retirés tout émus de cette musique austère et grave.

Quarante bohémiens et bohémiennes, vingt-six femmes, douze hommes et deux enfants, venus expressément de Moscou, véritables gypsies de traits, d'allures et de costumes, ont aussi donné deux concerts vocaux dans la même salle.

Rien de singulier comme l'effet de ces airs bizarres, aux cadences rapides, entrecoupées ou trainardes, rendus en chœur par ces voix chaudes et d'un timbre étrange.

Le shah de Perse, dont je vous ai annoncé l'arrivée à Paris, s'étant rencontré avec la bande des chanteurs bohémiens dans le vestibule d'honneur, a demandé à leur chef s'il voulait bien lui donner une séance impromptu. Sur sa réponse affirmative, les bohémiens se sont rangés autour du shah, à qui l'on avait apporté une chaise, et le chœur a entonné un de ses airs les plus pittoresques. Cette scène, comme bien vous pensez, avait attiré un grand concours de curieux. Le souverain d'Ispahan a remis, dit-on, au chef d'orchestre une somme vraiment orientale.

Après l'agréable, l'utile. La Société des agriculteurs de France a inauguré, le 12 courant, dans la grande Salle des Fêtes du Palais du Trocadéro, le Congrès international de l'agriculture.

M. le marquis de Dampierre, président de la Société, a ouvert la séance, ayant à sa droite le prince de Galles et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, et à sa gauche, le duc d'Aumale, membre de la société et président de la section de Sylviculture. Un grand nombre de délégués étrangers, représentant leur gouvernement ou des sociétés libres, occupaient l'estrade.

L'ouverture de ce Congrès a été très-brillante, et les auditeurs se pressaient dans la vaste enceinte. M. de Dampierre a examiné, dans son discours, les conditions générales de l'agriculture actuelle ; et, faisant allusion aux nombreux documents envoyés de toutes parts au Congrès, aux délégués présents, a terminé par ces paroles :

Les travaux du Congrès seront une source du plus haut intérêt ; munis de tels documents, nous pourrions sans témérité prendre pour sujets de nos discussions, non-seulement l'amélioration du sol et des cultures, mais encore les questions qui touchent à la législation, au perfectionnement des voies de communication, à la propagation de l'enseignement agricole, à l'amélioration des conditions de la vie humaine. Si le travail est la dure nécessité de ce monde, le premier devoir des hommes de cœur et de dévouement est de chercher les conditions qui en atténuent la dureté.

M. Lecouture, le secrétaire-général, a prononcé ensuite un discours fort écouté, très-applaudi et très-substantiel, dans lequel il a passé en revue les divers systèmes d'agriculture chez les différents peuples, désignant ces méthodes de la manière suivante :

Trois civilisations agricoles sont en présence : l'une qui représente l'agriculture européenne ; l'autre qui représente les mondes nouveaux dont les vastes colonisations américaine et australienne sont la vigoureuse expression ; la troisième résume la séculaire agriculture de la Chine et du Japon, c'est-à-dire de ce monde de l'extrême Orient.

Puis, après avoir montré que l'agriculture d'isolement a fait son temps, il assure que les libertés commerciales tendent à se substituer à l'ancien régime protecteur, et que les pays sont cultivés en raison de leur liberté plutôt qu'en raison de leur fécondité. A propos du système agricole de la Grande-Bretagne, il fait remarquer cet esprit de cosmopolitisme né du génie des races anglo-saxonnes, et source de la liberté du commerce, et continue en prévenant ses auditeurs qu'on ne doit point juger l'économie rurale de l'Angleterre d'après ses 31,315,000 hectares, où elle opère une culture très-simple et très-uniforme, mais qu'il faut la voir dans son ensemble indivisible avec ses colonies qui comptent 204 millions d'habitants dispersés sur 21 millions de kilomètres carrés, ne réclamant à chaque climat, à chaque terre que ses produits les plus avantageux. C'est là un exemple de la solidarité agricole, industrielle et commerciale dans sa manifestation la plus expressive.

Après avoir parlé du rôle des sciences mécaniques, physiques et chimiques dans l'agriculture moderne, le secrétaire-général termine par ces nobles paroles :

La Société des agriculteurs de France, heureuse de s'effacer pour mieux remplir ses devoirs d'hospitalité, salue en vous les informateurs d'une vaste enquête d'agriculture comparée, dont le Congrès de 1878 n'est que la phase préliminaire. Soyez les bienvenus sur notre terre de France, où la charrue, instrument et symbole des grandeurs fécondes de la paix, est conduite par des populations qui savent acquiescer le droit d'espérer, parce qu'elles savent pratiquer les devoirs conseillés par les salutaires souvenirs de l'adversité.

Le Congrès a déjà consacré cinq séances à la discussion de questions importantes, telles que les engrais, la constitution de banques agricoles, etc.

Dans la seconde séance où l'on disputait des avantages et des inconvénients de l'importation des viandes américaines et australiennes, M. J. Perreault, secrétaire-général du Canada à l'Exposition, et délégué du ministère d'Agriculture du Canada au Congrès, a obtenu un succès assez vif, en prouvant à son contradicteur, M. de Telcourt, qui prétendait que les viandes exotiques ne sauraient figurer qu'accidentellement sur les marchés, que les raisons alléguées par l'orateur étaient inexactes ; que les essais sont faits et que les qualités de ces viandes rivalisent avec les meilleures viandes de boucherie de l'Angleterre. M. le comte de Toudonnet, le délégué de l'Australie, M. Joubert, ont appuyé M. Perreault et montré les avantages précieux de l'importation des viandes pour l'alimentation des classes pauvres.

Nous partageons la manière de voir de ces messieurs, et croyons que l'exportation des viandes peut constituer pour le Canada une nouvelle source de richesses. Seulement, l'écueil est près du port. Il ne faudrait point que d'imprudents spéculateurs envoyassent des viandes de qualité inférieure ou mal conservées, car alors, les produits canadiens de ce genre se fermeraient le marché. C'est pour la prospérité de ce commerce qu'il serait surtout nécessaire d'avoir un inspecteur officiel dont le certificat, constatant l'examen du bétail et son bon état, permettrait seul l'abattage des animaux. Pensez-y : il y va de l'avenir d'une importante branche du commerce futur du Canada.

A la cinquième séance du Congrès, M. J. Perreault a proposé la création d'une société internationale d'agriculture, avec des représentants siégeant dans les divers pays, société qui tiendrait un Congrès annuel. Ce serait le moyen d'élucider bien des questions dont la solution ne peut avoir lieu dans un seul Congrès. Cette motion a été adoptée à l'unanimité par le Congrès.

Il est très-bon et très-opportun que le Canada, pays essentiellement agricole, ait fait entendre sa voix dans ce concours international.

Les résultats financiers de l'Exposition de 1878 s'annoncent comme devant être excellents. La moyenne des entrées quotidiennes atteint près de cent mille, et le lundi de la Pentecôte, plus de deux cent mille personnes ont visité le Champ-de-Mars. L'administration ayant même manqué de billets, vers la fin de la journée, s'est vue obligée de laisser entrer gratuitement une foule de visiteurs.

Une comparaison entre les cinq premières semaines des deux expositions de 1867 et de 1878, vous montrera une différence tout à l'avantage de cette dernière.

Les cinq premières semaines ont produit : en 1867, 813,096 francs ; en 1878, 1,521,263 francs ; en plus pour 1878, 708,177 francs. La sixième semaine a produit, en 1867, 245,105 francs 85 ; en 1878, 612,266 francs ; en plus pour 1878, 369,160 francs 15. Total pour 1867, 1,056,201 francs 85 ; pour 1878, 2,133,529 francs ; en plus pour 1878, 1,077,337 francs 15.

Ainsi, dans le même temps, l'Exposition de 1878 a produit 1,077,337 francs 15 de plus que l'Exposition de 1867.

Pour ce qui concerne les dépenses faites et les recettes probables qui devront couvrir les frais de cette grande entreprise, voici quels ont été les calculs et quels seront les résultats approximatifs :

D'après les déclarations faites par le ministre, le total des dépenses, fixé primitivement à 45 millions, atteindra 55 millions 300,000 francs. Mais, si les prévisions de dépenses sont dépassées, celles des recettes le sont également. On a d'abord calculé le produit des entrées à 6, puis à 10 millions ; mais, d'après la moyenne des recettes actuelles, ce chiffre doit être porté à 14 millions. En tenant compte de ce double mouvement de dépenses et de recettes, le déficit ne dépassera pas 10 millions.

On calcule, en effet, comme ci-dessous, les recettes que l'Exposition donnera au trésor : Produit des entrées, 14 millions ; revente des matériaux du Champ-de-Mars, 7 millions ; subvention de la ville de Paris, 6 millions ; rachat du Palais du Trocadéro par la ville de Paris, 3 millions ; redevances des cafés et restaurants du parc, 3 millions et demi ; produit des concerts du Trocadéro, 1 million. Total : 34 millions et demi.

Il a été aussi résolu de conserver les quatre façades et les galeries attenantes au Palais du Champ-de-Mars. On supprimerait les galeries intérieures en créant un joli parc sur leur emplacement, et le terrain de l'Exposition ainsi transformé servirait à l'organisation des fêtes nationales, ainsi qu'à d'autres cérémonies publiques.

Nous avons eu aussi cette semaine l'inauguration du Congrès littéraire international, sous la présidence de Victor Hugo, réunion dont les séances auront pour but d'arriver à assurer aux auteurs de tout genre, chez eux et à l'étranger, pour leurs œuvres, les avantages inhérents à toute propriété. Cette réunion, fort nombreuse, où tous les délégués étrangers se sont exprimés en un français élégant et correct, a obtenu un immense succès. Victor Hugo, surtout, a été couvert d'applaudissements lorsqu'il s'est écrié :

Savez-vous ce que c'est que cette parole du Christ : *Aimez-vous les uns les autres* ? C'est le désarmement universel. C'est la guérison du genre humain. Aimez-vous ! On désarme mieux son ennemi en lui tendant la main qu'en lui montrant le poing. Ce conseil de Jésus est un ordre de Dieu. Il est bon. Nous l'acceptons. Nous sommes avec le Christ, nous autres ! L'écrivain est avec l'apôtre ; celui qui pense est avec celui qui aime.

Le prince de Galles a inauguré, cette semaine, le trophée du Canada, sorte de tour à trois étages, et dans la construction de laquelle rentrent trente essences différentes de bois canadiens, et dont les murs extérieurs sont couverts d'une foule de produits du pays. Cette œuvre est due à l'imagination de M. S. Scott, architecte en chef du département des travaux publics à Ottawa.

Nous parlerons de ce monument plus au long lors du compte-rendu de l'Exposition Canadienne que nous ferons prochainement. Qu'il nous suffise, pour au-



LA PREMIÈRE DENT

jour d'hui, d'ajouter que le prince de Galles s'est rendu au sommet de ce pavillon, et que là, en l'honneur de la colonie, il a bu un grand verre de... vin du Canada!

On ne pouvait, avec plus d'à-propos, montrer le Canada sous un côté aussi peu connu. C'est une réclame royale pour les viticulteurs canadiens, et particulièrement pour la maison qui a récolté ce crû désormais légendaire.

Quoi de nouveau encore cette semaine? Ah! deux élections à l'Académie française. La lutte a été chaude, car la politique s'en est mêlée, ce qui est fort regrettable. Il y avait trente-quatre votants, la majorité était de 18 voix. M. Henri Martin, l'historien, qui avait M. Taine pour adversaire, a obtenu 18 voix; son concurrent, 15; M. Wallon, 1. Donc M. Martin occupera le fauteuil de M. Thiers.

Quant au remplacement de M. Claude Bernard, MM. Renan et Wallon étaient seuls en présence. Le premier a eu 18 voix, la majorité; le second, 15 voix. M. Renan succède à M. Claude Bernard.

Dimanche dernier, 16 courant, nous avons eu les courses du grand prix de Paris, grande journée, journée à émotions, car deux peuples luttaient dans l'arène, la France et l'Angleterre. La recette a donné 235,000 francs. En 1867, la caisse n'avait reçu que 216,000 francs.

Thurio, cheval noir, appartenant au prince Saltykoff, a été l'heureux vainqueur. Ce n'est qu'à l'arrivée au poteau qu'il a dépassé d'une demi longueur de tête son rival, *Insulaire*, le lauréat des dernières courses de Chantilly.

Dans la tribune présidentielle, ornée de fleurs rares, on remarquait le shah de Perse, qui, assis au-devant du maréchal MacMahon, a semblé prendre un grand intérêt à la course.

Quoi encore? J'allais oublier pour demain, jeudi, une grande revue de cinquante mille hommes à Longchamp, et pour la fin du mois, la première des grandes fêtes officielles données par la France à ses hôtes.

Cette fête sera simplement sardanapalesque, si l'on en juge par cette partie que je détache du programme officiel:

Les monuments publics seront pavoisés, illuminés par l'Etat, le département et la ville.

Un grand orchestre, avec chœurs, au jardin des Tuileries, se fera entendre de quatre à six heures et de huit à dix heures.

Une estrade sera décorée et, le soir, illuminée au gaz. Un concert de six cents exécutants, masquant la façade du palais incendié, aura lieu à droite de la grande avenue.

Dans la soirée, des feux d'artifice seront tirés place du Trône, place d'Italie et butte Montmartre.

Enfin, une grande fête de nuit sera donnée aux Tuileries, place de l'Etoile, avenue du Bois-de-Boulogne et au Bois-de-Boulogne même.

Cette fête de nuit sera très-brillante. La lumière électrique y sera prodiguée.

A neuf heures et demie, feu d'artifice dans les îles et sur le grand lac, avec jeux d'eau et bouquet, sur la butte Montmartre.

La fête sera terminée par une retraite aux flambeaux.

La retraite, formée des troupes et des musiques de la garnison, se formera sur la route militaire entre Passy et Auteuil.

La place de la Concorde et la grande avenue des Champs-Élysées jusqu'à la place de l'Etoile seront éclairées par trois cent cinquante guirlandes de dix mètres de longueur en moyenne attachées aux gaz candélabres existants, qui seront eux-mêmes surmontés par des bouquets de girandoles à dix-neuf feux chacun.

Sans compter les illuminations officielles et particulières des autres points de Paris, pour le seul quartier des Champs-Élysées, le nombre de feux de cet ensemble de bouquets atteindra le chiffre de 25,241 foyers de lumière!

Puisse saint Médard, de pluvieuse mémoire, chômer cette soirée, car depuis ma dernière lettre, les ondées, les averses nous arrivent chaque jour beaucoup plus régulièrement que chez vous les trains du Grand-Trône.

A. ACHINTRE.

P. S. — MM. Jetté, M.P., et sa femme, Arthur et Hector Prevost, Ald. Deschamps, Lajoie, Hector Lamontagne et Lamarche, sont arrivés à Paris la semaine dernière.

M. Gustave Drolet a été nommé par Son Altesse Royale le prince de Galles, membre du jury international des récompenses pour le groupe IV.

NOTRE HISTOIRE

Le livre de M. Rameau, *Une colonie féodale en Amérique*, a déjà beaucoup occupé les historiens. Il y a un mois, je fis part à l'auteur des observations d'un écrivain anglais qui aimerait, disait-il, à savoir si M. Rameau avait consulté le volume imprimé il y a une dizaine d'années, sous le titre de: *Archives of Nova Scotia*. Voici la réponse que je reçois. On y verra que la *Colonie féodale* doit avoir une suite, ce dont chacun de nous se réjouira:

Je puis vous rassurer entièrement au sujet des documents qui concernent les Acadiens (époque de la proscription) dont votre ami, M. W., vous a parlé. J'ai connu et étudié ces documents avant leur publication par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, et je suis peut-être un de ceux qui ont indirectement contraint ce gouvernement à les imprimer, non pas en entier, mais une partie choisie. Voire même qu'on m'a envoyé cet ouvrage aussitôt après l'impression, en double exemplaire; vous pourrez voir que je les mentionne parmi mes sources et mes autorités, page XXXI, après l'introduction.

Ces *Archives of Nova Scotia* (qui, d'abord, sont des documents incomplets) expliquent plutôt l'irritation des Anglais que la justice de leurs procédés. Votre ami, du reste, a tort de se préoccuper de ce sujet, dont je ne parle que d'une manière incidente dans les dernières pages de la *Colonie féodale*. Ce premier volume embrasse exclusivement l'histoire de la colonisation acadienne et de ses premiers développements. Dans un volume subséquent, j'aurai à m'occuper, avec détail, de la période suivante, et particulièrement de la proscription. C'est alors que j'aurai à contrôler les documents publiés à Halifax, et à montrer ce que l'on doit prendre, laisser ou ajouter à cette publication.

Il est malheureux que les agitations politiques nous fassent perdre de vue les intéressants débats auxquels le livre de M. Rameau a donné lieu. Par exemple, la *Nation*, de New-York, réitère ses critiques, et pourtant, ce n'est pas faute de recevoir des ripostes qui en valent la peine. *L'Opinion Publique* est presque seule à s'occuper de ces questions si importantes.

Quels arguments la *Nation* fait-elle valoir contre les idées de M. Rameau? Des vétilles, des raisons du dernier ordre, mal choisies, par-dessus le marché. M. Rameau a fait tout ce qu'il a pu pour attirer son critique en rase campagne, vers des horizons plus larges, mais celui-ci hésite, fait un geste menaçant, puis se retranche derrière des faux-fuyants. Cette tactique montre assez que la cause du Canada est bonne, car si le critique pouvait l'écraser, soyons sûrs qu'il n'y manquerait pas. Néanmoins, ses attaques lui laisseront, dans son pays, parmi ses lecteurs, toutes les apparences de la victoire, attendu qu'il a fait ses calculs pour être écouté de gens qui ne lisent ni les livres français ni les journaux du Canada. Nos voisins ont, comme cela, plusieurs bandeaux sur les yeux et ne s'en sont jamais doutés.

B. S.

LE JUBILÉ MUSICAL

M. Couture a publié, dans la *Revue de Montréal*, au sujet du Jubilé Musical, une critique qui a été remarquée comme celle par la semaine dernière dans *L'Opinion Publique*. Après avoir signalé les défauts et les qualités des divers corps de musique, M. Couture dit que les prix auraient dû être distribués comme suit:

2^{me} CLASSE.
1^{er} prix..... Notre-Dame de Beauport.
2^{me} "..... Hardy.
1^{re} mention..... Sainte-Cécile.
2^{me} "..... Ville-Marie.
3^{me} "..... Orangemen.

1^{re} CLASSE.—*Indépendants*.
1^{er} prix..... 13^{me} Bataillon.
2^{me} "..... La Cité.
Mention..... Foot-Guards.

RÉGULIERS.
1^{er} prix..... Batterie "B."
2^{me} "..... 7^{me} Bataillon.
Mention..... Batterie "A."

M. Couture affirme que la majorité des juges pensait comme lui, mais qu'elle a été induite en erreur par le système des points.

Cinq juges, dit-il, écoutent une harmonie; nous supposons que tous reçoivent la même impression, s'accordent moralement sur son mérite; qu'en tout ils sont de la même opinion.

Leur *pointage* sera-t-il le même? Non; l'un marquera 5; l'autre, 6; un troisième, 7; etc. Quand on comptera la somme des points, il se pourra très-bien que le résultat surprenne grandement les juges eux-mêmes! Premier défaut.

Supposons maintenant—chose, hélas! trop possible—qu'un ou deux membres veuillent favoriser quel'un, ou soient maladroits; ne pourraient-ils pas exagérer le nombre des points qu'ils accordent, marquer constamment le maximum, et obtenir de cette manière un total surpassant celui des trois autres?

En sorte que, d'après M. Couture, le nombre des points de la minorité aurait pu l'emporter sur celui de la majorité.

M. Couture ajoute que, dans l'intérêt de Montréal, pour l'honneur de la musique, et en particulier du corps de musique de la Cité, une révision du jugement est nécessaire.

Divers moyens, dit-il, se présentent à ce sujet. La musique de la Cité pourrait rendre ses prix et ses drapeaux et demander une nouvelle réunion des juges. Cette fois, chaque juge, tout en se servant de ses points, comme mémoire, devra donner sa voix, au scrutin, pour la musique qu'il jugera digne de telle ou telle nomination. C'est le système en usage dans les conservatoires d'Europe. Alors la majorité commanderait.

On peut aussi demander une enquête, nommer des experts étrangers chargés d'examiner les listes et de donner un verdict d'après le *pointage* particulier de chacune d'elles. La majorité commanderait encore.

Sinon, pour la satisfaction de tous, pour la dignité et l'honneur de la musique de la Cité, M. E. Lavigne pourrait défier, ainsi qu'il en est déjà question, les musiques qui ont pris part au Jubilé, et demander au moins cinq juges étrangers, d'une compétence éprouvée et reconnue.

DÉFI AU CORPS DE MUSIQUE DE LA CITÉ—VAILLANTE RÉPONSE

London, Ont., le 29 juin 1878.

Au chef de musique Lavigne,

City Band, Montréal.

Au nom de la musique du septième bataillon, London, je provoque (*sic*) votre corps de musique à un concours pour douze cents dollars et les drapeaux que nous considérons injustement gagnés par vous.

Le concours aura lieu à Toronto d'ici à trente jours.

Les deux corps de musique seront composés seulement des musiciens qui ont concouru au Jubilé de Montréal.

JOHN WALKER,

Lt.-Col. commandant
le 7^{me} bataillon.

Au Lt.-Col. John Walker,

7^{me} bataillon, London, Ont.

Monsieur,

La musique de la Cité ignore complètement qui est M. le Lt.-Colonel Walker. Mais quel que puisse être ce personnage militaire, la musique de la Cité tient à déclarer, une fois pour toutes, qu'elle est prête à concourir encore avec toutes et chacune des musiques sur lesquelles elle a déjà remporté le prix, pourvu que le prix du nouveau concours soit dûment garanti et déposé, que le concours ait lieu en présence de juges étrangers et dans une ville des États-Unis ou de la province de Québec, les juges et le lieu du concours devant être choisis de commun accord par les concurrents.

Dans ces conditions, la musique de la Cité accepte le concours pour une somme variant de \$1,200 à \$5,000.

Quant aux drapeaux dont vous parlez, la musique de la Cité considère qu'elle les a bien et loyalement gagnés sur votre musique et les autres qui ont concouru à Montréal, et, ne vous en déplaît, monsieur le colonel, la musique de la Cité tient à garder et gardera ses trophées d'une juste victoire, fruit d'études laborieuses, assidues et intelligentes.

Votre obéissant serviteur,

ERNEST LAVIGNE,

Chef de musique de la Cité.

Montréal, le 1^{er} juillet 1878.

PARLEMENT LOCAL

La Chambre a passé la semaine dernière à discuter les divers items du budget.

Sur l'item de \$30,000 pour les inspecteurs d'écoles, plusieurs députés disent que les membres et les partisans du gouvernement ont prétendu que l'abolition des inspecteurs d'écoles faisait partie de leur programme.

M. McShane et l'hon. M. Ross le nient.

M. Champagne propose pour amendement que la Chambre ne reçoive pas maintenant le rapport du comité, mais qu'elle exprime son opinion que la demande de \$30,000 pour les inspecteurs d'écoles, que

fait le gouvernement, est une violation de son programme politique publié dans toute la province et une insulte aux électeurs dont les votes ont été obtenus sur la foi d'un programme qui demandait l'abolition des inspecteurs d'écoles.

L'hon. M. Chapleau propose d'ajouter les mots suivants à la motion principale: "Et que ce changement politique soudain de la part des hon. membres du gouvernement mérite la condamnation de tous ceux qui, en cette Chambre, ont préalablement voté contre l'abolition de ces inspecteurs."

Après une longue discussion, l'amendement de M. Chapleau est rejeté sur la division suivante:

POUR: MM. Audet, Bergevin, Beaubien, Bertrand, Champagne, Chapleau, Charlebois, Désaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Gauthier, Houde, Lalonde, Lavallée, LeCavallier, Loranger, Magnan, Martel, Picard, Robillard, St-Cyr, Taillon, Tarte. 24.

CONTRE: MM. Boutin, Brousseau, Chauveau, Dupuis, Flynn, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Shefford), Langelier (Montmorency), Lafontaine (Napierville), Langelier (Portneuf), McShane, Marchand, Meikle, Molleur, Murphy, Nelson, Poirier, Racicot, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, et Watts.—25.

L'amendement de M. Champagne est mis au concours et M. Brousseau propose pour amendement: "Que la Chambre espère que le gouvernement présentera, l'année prochaine, une mesure pour améliorer et changer le système de l'inspection des écoles de cette province, de manière à en réduire le coût et en accroître l'efficacité."

L'Orateur dit que cet amendement n'est pas dans l'ordre.

M. Brousseau propose un autre amendement comprenant la première partie du premier. Il est adopté ainsi que la motion principale ainsi amendée.

Vendredi, la question de colonisation fut vivement discutée. L'opposition reprocha au gouvernement de réduire l'octroi accordé aux chemins de colonisation. Les ministres répondirent qu'ils feraient plus avec \$38,000 que l'ancien gouvernement n'avait fait avec \$48,000, en empêchant le gaspillage.

Comme amendement à la motion demandant que la Chambre se formât en comité des subsides, M. Gauthier proposa que la Chambre ne se forme pas en comité, mais qu'il soit résolu que cette Chambre regrette que le gouvernement, dans l'intérêt de la classe agricole et de la colonisation qui requiert une protection et un encouragement spéciaux, n'a pas alloué un montant plus élevé pour le développement de la colonisation et l'encouragement de l'agriculture.

Le vote est pris et donne le résultat suivant: 28 contre 28. L'Orateur dit qu'il croit que l'économie proposée par le gouvernement ne fera pas souffrir la colonisation, et vote contre l'amendement.

A 1 heure, l'hon. M. Chapleau propose que la séance soit levée.

Cette motion est rejetée sur division: 21 votant pour et 23 contre.

Quelques instants après, le vote est pris de nouveau sur une motion du même genre.

La Chambre se divise également: 23 contre 23; le président votant contre la motion.

Une scène de confusion et de tapage s'ensuit, le gouvernement refusant de céder et l'opposition refusant d'abandonner son droit de discussion des items.

A deux heures et demie, M. Tarte parlait, tandis que du côté opposé de la Chambre, les députés chantaient et faisaient du bruit en fermant leurs pupitres avec violence, etc.

A 2.45, M. Watts fit remarquer qu'il y avait des étrangers dans la galerie.

On fit sortir tout le monde excepté les députés.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

NOS GRAVURES

Feu à la Sublime-Porte

Le palais impérial du gouvernement à Constantinople tire son nom de Sublime-Porte de la grande porte de marbre par laquelle on pénètre dans l'enceinte où se trouvent les résidences officielles des ministres du sultan, y compris celle du grand vizir, etc. Une grande partie de ces édifices a été détruite par le feu le 23 du mois dernier.

La première dent

Qui pourra décrire toutes les émotions causées par l'apparition de la première dent ? Que de pleurs a versés le pauvre *baby*, dont on ignorait la cause et qu'on attribuait à cette cause unique ! Que d'inquiétudes, que d'espoirs, que de déceptions ! Le jour a pourtant fini par arriver, où le rêve est devenu réalité, où le fait est devenu évident, palpable : aussi, voyez comme la nourrice est fière, comme elle a conscience de la reconnaissance qui lui est due !

Assise sur les marches du perron, elle a revêtu ses plus beaux atours pour fêter dignement une date aussi mémorable : fine mousseline, robe somptueuse, rubans éclatants, elle n'a rien épargné : il faut qu'elle soit digne de son nourrisson. Et comme elle le montre, comme elle insiste sur la gravité de l'événement, comme elle tient à en donner la preuve en introduisant tout son doigt dans la bouche du pauvre petit ! Le jeune père a peut-être quelques doutes encore, ses espérances ont été si souvent déçues ! Il se penche avec intérêt, il regarde avec attention, il ne demande qu'à croire et sera heureux d'être convaincu.

Toute cette scène est charmante d'aisance et de gracieuse simplicité ; l'artiste a eu le bon goût de la traduire dans une gamme claire où le bleu azuré se marie au rose tendre ; ce sont les nuances de la jeunesse et du bonheur ; elles complètent harmonieusement la pensée du tableau.

Le "Tonnerre," garde-cotes cuirassé

On sait que le point principal de la défense des côtes ne repose pas seulement sur les forts et batteries fixes de terre, mais que la longue portée des canons modernes et en même temps la plus grande facilité qu'ont certains navires, notamment les canonnières, de se rapprocher des rivages, a obligé cette défense à se reporter en mer, à construire des forts flottants et mobiles auxquels on a donné le nom des *garde-côtes*. Le *Tonnerre*, que représente notre gravure, est l'une des batteries les plus récemment construites à Cherbourg. Le bâtiment est long de 73 mètres 60, large de quinze et à pleine charge plonge dans la mer de 6 mètres 58. La carène en fer est bordée et protégée par une cuirasse de 36 centimètres d'épaisseur. Voilà pour la force défensive : la force offensive est constituée principalement par deux énormes canons, dont l'obus mesure vingt-sept centimètres de diamètre et pèse plus de cent cinquante kilogrammes. Ces deux canons sont renfermés dans une tour centrale en fer, à parois de 30 centimètres d'épaisseur, qui peut tourner sur elle-même par la manœuvre d'un puissant mécanisme hydraulique. La tour est disposée de telle sorte que rien ne vient masquer le tir des canons, dont l'action s'étend sur tout le cercle de l'horizon. Indépendamment de ces deux pièces, le pont est armé de pièces plus petites, mais puissantes elles aussi, canons de système ordinaire à culasse mobile, mais que l'on doit remplacer par des canons revolvers, actuellement en cours de construction.

Comme on le voit, le *Tonnerre* est une puissante forteresse, presque invulnérable, et qui se transportera facilement et rapidement au point voulu grâce à sa machine de 875 chevaux pouvant élever sa force à 3300 chevaux pour marcher à la vitesse de quatre lieues à l'heure.

CHOSSES ET AUTRES

La brigade de feu de Paris comprend 1,498 hommes.

582 chars chargés de fraises ont passé sur le chemin de fer de Delaware, cette année.

Un Américain de New-York a près de 300 arpents de terre en fraises, qui lui ont donné, cette année, 500,000 pintes de ce fruit.

Il y a à Londres 472 théâtres et salles de musique, qui amusent tous les soirs environ 300,000 personnes.

On prétend que le comté de Rouville aura quatre candidats : MM. Cheval, H. Mercier, Robert et Gigault.

400,000 personnes assistaient à la grande revue militaire qui a eu lieu à Paris, le 21 du mois dernier, sur la plaine de Longchamps.

Quelques avocats distingués de Montréal ont déclaré qu'ils étaient d'opinion que le parlement de Québec n'avait pas le pouvoir constitutionnel d'adopter une loi pour prohiber les processions de parti, à Montréal.

M. Cayley, ci-devant député de Beauharnois, se présente, dit-on, dans ce comté. Il est aussi question de M. Jean-Bte. Christin St.-Amour, ancien marchand et maintenant cultivateur, de Sainte-Cécile.

A un bazar organisé au profit des pauvres à Paris, une dame ayant dit qu'elle croyait avoir perdu un billet de 500 frs., un Anglais présent lui mit dans la main un billet de 1000 francs.

Le billet de 500 francs fut retrouvé, mais celui de 1000 ne fut pas rendu.

Mlle Albani se marie. Elle épousera, dans deux mois, le fils du directeur de Covent Garden, à Londres, M. Frédéric Gye. Ce mariage n'enlèvera point cette cantatrice à la scène.

Tous les bruits absurdes répandus sur l'importance colossale de la fortune du pape défunt sont tombés. En réalité, au lieu de millions, le doux et généreux prédécesseur de Léon XIII a laissé de 60 à 70,000 francs à sa famille, et rien autre chose.

Le procès de Bartley, pour le meurtre du sergent Doré, est terminé. Le juge McCord, dans son allocution, a signalé des doutes qui militaient en faveur de l'accusé, et le juré a prononcé son acquittement.

Le *San* de New-York publiait ces jours-ci une nouvelle à sensation. Il croit se faire l'interprète des démocrates de la grande république en affirmant que l'on a tout lieu de redouter qu'à l'expiration du terme présidentiel de Hayes, Grant ne remonte sur le trône des États-Unis, avec le titre de président à vie, ce qui ne serait, après tout, qu'une autocratie ou une monarchie déguisée.

L'hon. M. Tilley, le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, revient à la vie publique et se porte candidat à Saint-Jean, contre le gouvernement de M. Mackenzie.

On annonce aussi la rentrée dans la politique de M. James Macdonald, de Pictou, qui était considéré comme l'un des orateurs les plus remarquables du parti conservateur dans le dernier parlement, et faisait partie de la commission royale dans l'affaire du Pacifique.

M. Morris, ex-gouverneur de Manitoba, se présente aussi, dit-on, dans cette province, en opposition à M. D. A. Smith.

MM. Tilley, Macdonald et Morris sont des hommes distingués. Puissent les deux partis s'entendre pour faire élire tous leurs hommes les plus capables.

On dit que l'hon. M. Langevin se propose de se présenter à Rimouski, et que M. Tremblay retournera à Charlevoix ; que l'hon. M. Blanchet quittera lui-même Bellechasse pour se présenter à Lévis.

Une assemblée préliminaire de quelques-uns des principaux citoyens de Montréal doit avoir lieu, ces jours-ci, pour prendre en considération la question de colonisation. Il y a mille ouvriers prêts à partir pour la forêt. Il est impossible qu'on ne trouve pas les moyens de les aider à exécuter leur résolution dans l'intérêt de leurs familles comme de la patrie.

M. Fréchette, M.P. pour Lévis, annonce, par une lettre publiée dans *l'Événement*, qu'il s'est démis de son mandat. Il donne pour raison le retard apporté par le gouvernement à la construction du bassin de radoub et des travaux promis au comté de Lévis. Il annonce de plus sa détermination irrévocable de ne pas se porter candidat aux prochaines élections fédérales.

M. Shanly ne recommande pas, dans son rapport, le tracé du Bout-de-l'Île, mais par Terrebonne et le Sault-au-Récollet. Il dit qu'en se servant du pont du chemin de fer de colonisation, au Sault-au-Récollet, le gouvernement épargnerait une somme de \$300,000. On ne sait pas encore si le gouvernement acceptera les conclusions de ce rapport, et comment on pourra concilier ce projet avec les droits ou prétentions de la population et de la corporation de Montréal.

REVUE DE LA SEMAINE

NOUVELLES D'EUROPE

Les nouvelles relatives au Congrès de Berlin ont beaucoup varié, la semaine dernière, mais il y a eu un progrès considérable dans la voie de la conciliation, et quelques-unes des questions les plus délicates ont été réglées.

L'empereur d'Allemagne est rétabli. Nobiling est beaucoup mieux, et il a pu subir un examen préliminaire ; il dit qu'il a tramé seul la mort de l'empereur Guillaume, mais qu'il a fait part de son projet à quelques amis qui l'ont laissé faire.

LES PERRUQUIERS D'AUTREFOIS

Un écrivain français raconte dans le *Figaro* la conversation qu'il a eue avec un perruquier qui avait vécu sous Louis XVI. Nous prenons le récit au moment où le vieillard, exalté par les souvenirs du passé, s'écrie :

"Un perruquier, monsieur ! C'était alors l'homme important, et rien ne pouvait se faire sans lui. Je demeurais alors dans la rue Saint-Antoine, où il y avait encore beaucoup de noblesse, vous auriez toujours vu quelque carrosse à six laquais devant ma porte. Nous ne marchions pas autrement, on nous venait chercher. Il fallait donc une tenue digne de ce rôle : aussi, nous étions toujours en bas de soie, boucles d'or aux souliers, jabot et manchettes. Vous auriez pris un de nos garçons pour un duc et pair, tandis qu'aujourd'hui...."

Un charretier, crotté jusqu'à l'échine, ouvrit la porte rudement, et s'installa sans façon sur la chaise en ôtant sa cravate. L'apprenti se mit en devoir de le raser.

"Aujourd'hui, poursuivait le vieillard en montrant le charretier sans ménagement, voilà ce que nous sommes ! On rase à trois sous le premier croquant : Des barbiers de village !"

Le bonhomme poussa un soupir profond, et reprit d'un air convaincu en étendant le bras :

"Je l'ai vu mourir, ce grand art ! il est

mort en bonne compagnie, avec tout ce qu'il y avait de bon et de beau en France. J'ai coiffé le maréchal de Broglie comme il allait trouver le roi Louis XVI à Versailles, le lendemain de la prise de la Bastille ; il me raconta sa visite au retour.

"Le roi était accoudé sur une table couverte d'un tapis vert.

—Sire, lui dit le maréchal, qu'on me laisse libre, et je répons de rétablir la calme dans Paris avant le coucher du soleil.

—Y aura-t-il du sang versé ? dit le roi.

—Sire ! reprit le maréchal, quelques gouttes, mais qui en épargneront des torrents à la France.

"Et le roi dit alors d'une voix ferme :

—Non !

"Le maréchal tira donc son épée, la rendit au roi, et revint à Paris. Mais ce ne fut pas encore cette fois que tout fut fini...."

"La coiffure est pourtant morte entre mes mains."

Une ardeur farouche brilla dans les yeux du vieillard, fixés sur moi ; il baissa la voix et me dit avec véhémence en se frappant du poing la poitrine à plusieurs reprises :

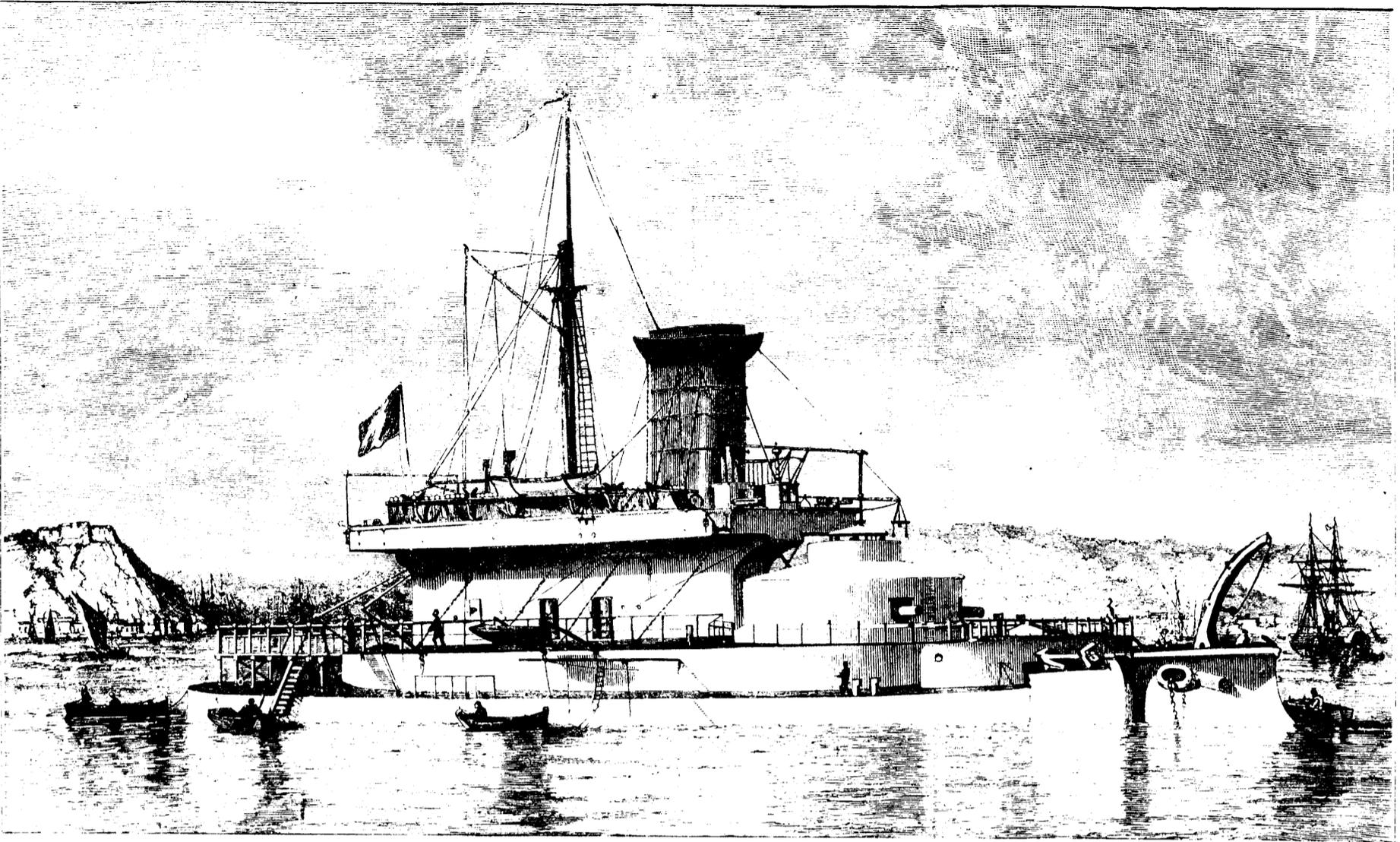
"C'est moi, moi ! qui ai coiffé en France la dernière tête...."

Je ne sais pourquoi ce mot me fit alors frissonner ; le geste effrayant du vieillard me fit voir une tête en effet, et je demeurai attentif, voyant bien qu'il avait encore quelque chose à dire.

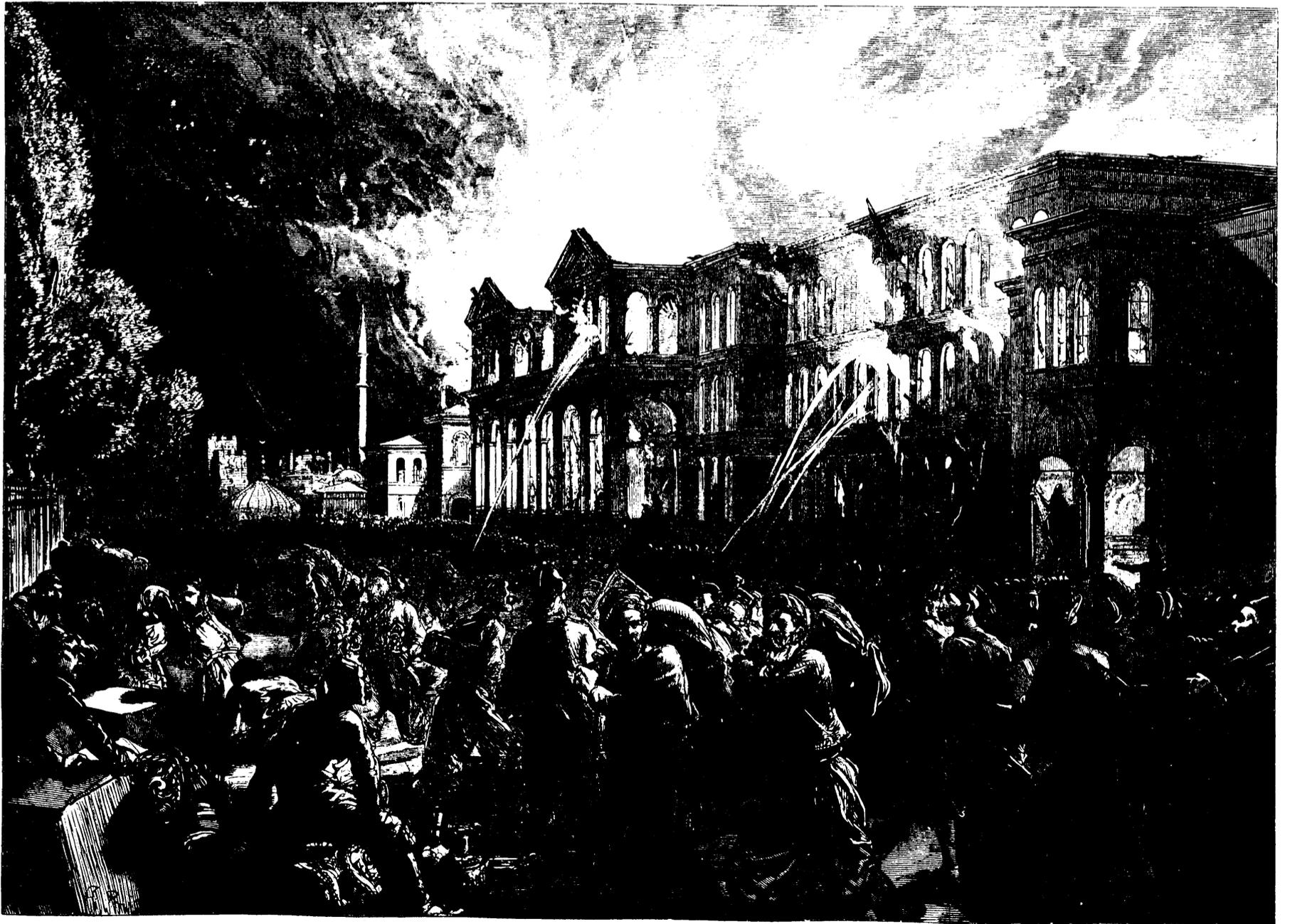
"Un jour, reprit le vieux perruquier avec sa voix rauque, j'étais dans ma boutique—je crois vous avoir dit que je demeurais dans la rue Saint-Antoine—j'étais dans ma boutique à rajuster la perruque d'un vieux voisin, un procureur, je m'en souviens, qui est mort depuis, et je chantais en travaillant. Je chantais : j'avais tort, car tout allait mal ; le commerce était suspendu, Paris était dans le trouble, et chaque jour se répandait la nouvelle de quelques nouveaux attentats. Ce jour-là surtout—c'était le 2 septembre 1792—une rumeur sinistre avait couru dès le matin : des bandes armées passaient et repassaient devant nos portes, et l'on se disait tout bas des choses à peine croyables. Tout à coup, on entend d'affreux hurlements ; des flots de peuple furieux semblaient rouler vers nous du haut de la rue ; je vois mes voisins de face fermer précipitamment leurs boutiques. Ces épouvantables clamours se rapprochent en un clin d'œil. Comme je courais tout effrayé à la porte, le vitrage me vole en éclats dans le visage et dans la poitrine. Avant que je fusse revenu de l'étourdissement, ma boutique s'était remplie d'une foule rugissante où je ne distinguais que les éclairs que jetaient des armes ; et l'un de ces hommes, monstre pétri de sang et de guenilles, me saisissait à la gorge tenant un coutelas levé sur ma tête. Je l'entendis dans mon épouvante s'écrier :

—Tu vas la coiffer !....

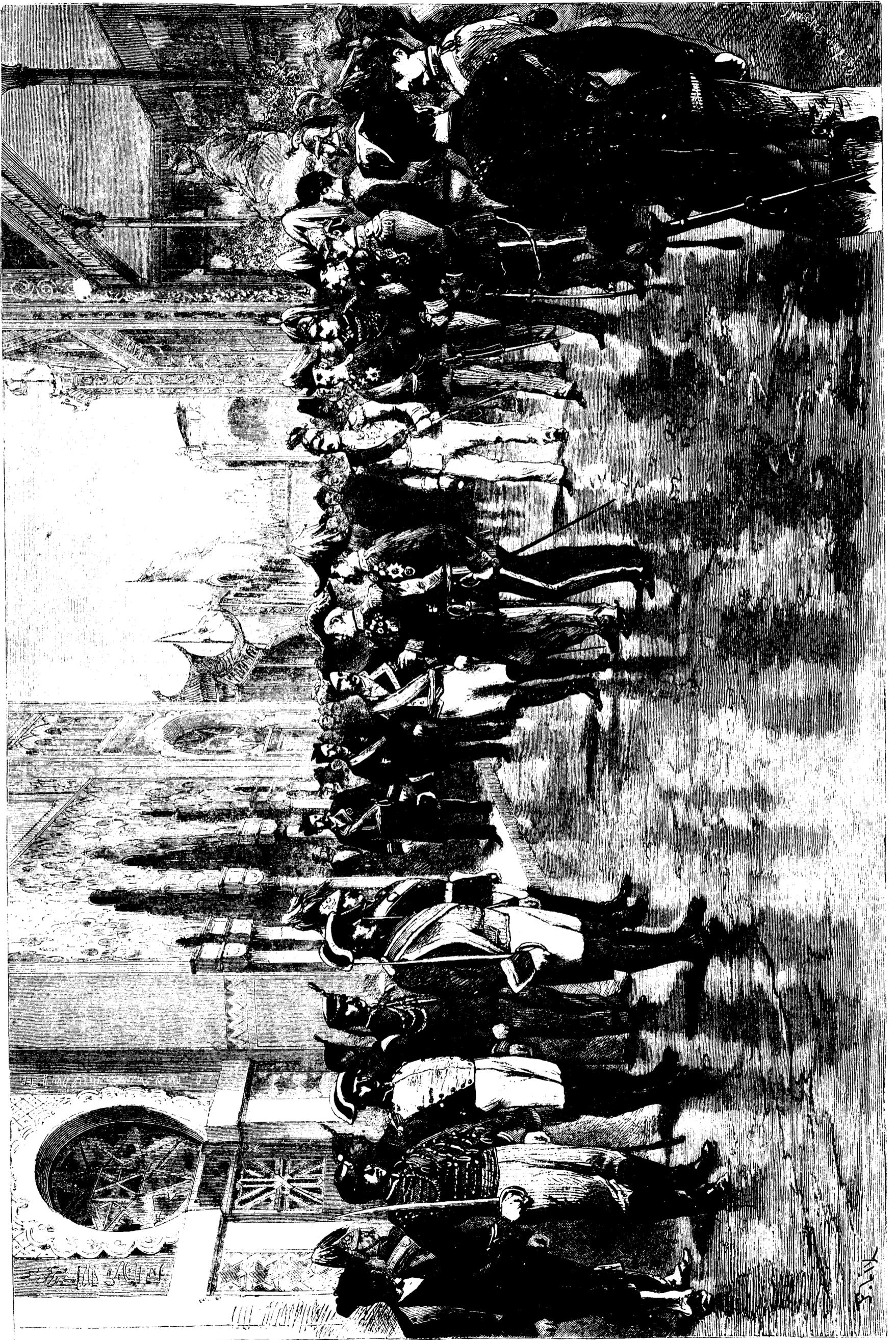
"Et sa voix fut couverte d'atroces mugissements. Je rouvre les yeux, et je vois, face à face, au bout d'un pique qu'on me portait au visage.... une tête ! une tête coupée, livide, les yeux clos et noyés dans de grands cheveux blonds souillés de sang..... Elle les avait si beaux ! C'était la tête de madame la princesse de Lamballe ! je la reconnus bien..... Vous dire où je pris mon affreux courage, et comment je ne suis pas demeuré fou, comme il est certain que je le fus un moment, je n'en sais rien. Ces hommes me frottèrent le nez et les tempes avec de l'eau-de-vie, et puis, ils me tenaient sur la tête la pointe de leurs couteaux..... Je fis ce qu'ils voulaient..... Et, quand ce fut fini, je saluai cette noble tête, comme si j'eusse coiffé la princesse dans son appartement de Versailles. Après quoi, eux-mêmes ils la fardèrent, et ce fard fut du sang dont ils barbouillèrent ce visage décoloré ; et ce fut sans doute ce qui leur fit oublier de m'égorger à mon tour. Enfin, ils se ruèrent dehors avec des cris et des ricanements qui semblaient sortir de l'enfer. Voilà, comme je vous disais, la dernière coiffure..... Et d'ailleurs, je ne travaille plus, car depuis ce jour-là, j'ai tout ce côté du corps paralysé."



LE CUIRASSÉ FRANÇAIS LE *TONNERRE*, PRÉPOSÉ À LA GARDE DES CÔTES



CONSTANTINOPLE—INCENDIE DE LA SUBLIME-PORTE



PARIS—RÉCEPTION DU MARECHAL MACMAHON PAR LES GARDES DE LA SECTION ESPAGNOLE DE L'EXPOSITION

5.11.18

LE CRIME DES FEMMES

XV

LA FEMME DE L'ARTISTE

(Suite)

Soit acceptation du plan indiqué par son mari, soit parti pris de lui prouver qu'il avait tort de chercher à endiguer un torrent et à réfréner les caprices d'une femme, Néra exagéra son rôle de ménagère. Après en avoir montré la partie paisible, elle en découvrit les ennuis. Chaque jour elle étala sous les yeux de son mari les notes des fournisseurs, lui répéta des calculs ineptes, l'assassina de détails domestiques. Elle lui demandait pardon de l'entretenir de ces vulgarités, et recommençait ce supplice de mesquineries. Loin de saisir cette nuance, Gustave se réjouissait du changement opéré dans le caractère de sa femme.

— Elle va trop loin, disait-il à Taconnier, mais puis-je l'en reprendre ? Elle ne saurait plus comment agir. Elle embourgeoise un peu, ma Muse... Après tout, les maîtres flamands, pour n'avoir reproduit que des scènes d'intérieur, n'en étaient pas moins de puissants génies.

— Achève tes *Adieux de Van Dyck à Hélène Froment*, répondait Taconnier, je ne te demande que cela. Un éclatant succès doublera tes forces pour la lutte.

— Quelle lutte ? Ma femme cède en tout.
— Ta femme est très forte ! dit Taconnier.
— N'est-ce pas, tu ne la croyais point si sérieuse ?

Au bout de huit mois, le tableau était achevé et Gustave s'y retrouvait presque tout entier.

— Tu le vendras cher ? lui demanda Néra.

— Il vaut quinze mille francs, je suppose.

— Peuh ! fit Néra, tes brix ont baissé ; heureusement, le goût du travail te revient.

— Grâce à toi, désormais, je ne le perdrai plus ; si tu savais combien cette vie m'est douce !

— Attendons l'Exposition.

Le mois de mai arriva. Thiébaud obtint un grand succès et reconquit en un jour ses admirateurs d'autrefois : il trouva, le lendemain même de l'ouverture du Salon, un acquéreur pour son œuvre.

— Je la garderai, dit l'artiste, elle me rappelle la phase la plus heureuse de ma vie.

En apprenant cette résolution, Néra ne put dissimuler son mécontentement.

— A quoi bon garder cette toile ? N'en feras-tu pas d'autres ? demanda-t-elle.

— Mon amie, ce sacrifice ne vous est pas indispensable, et j'ai deux portraits à faire ; avec les douze mille francs qu'ils rapporteront, nous vivrons une année.

Néra partit d'un éclat de rire.

— Oh ! oh ! fit-elle, ce n'est pas sérieux...

Vous vous êtes enfermée avec la Muse l'espace d'une année ; j'ai cédé à votre fantaisie comme on cède aux caprices d'un malade, mais j'en ai assez de jouer à la bourgeoise d'Anvers, de faire sonner des trousseaux de clefs à ma ceinture, et d'attacher mes serviettes avec des rubans roses... J'ai supporté l'épreuve, j'en sors victorieuse, récompensez-moi.

Gustave regarda sa femme avec des yeux brûlants.

— Ainsi, cette vie te fatigue ?

— Que voulez-vous, j'ai aussi mon tableau à mettre en lumière ; ce tableau, c'est ma beauté...

— Pourquoi souhaiter plaire à d'autres ?

— Je ne comprends en rien la vie comme vous. A tort ou à raison, il n'importe guère ! l'année est finie, je vous dis : "Ouf !... Un peu plus et j'étouffais." Vous ferez de tout cela ce qu'il vous plaira, je ne suis pas un oiseau facile à mettre en cage, moi !... Je casserais les barreaux des pattes et du bec.

Néra laissa Gustave profondément malheureux ; le soir elle sortit seule, Thiébaud l'attendit ; quand elle revint, rouge d'animation, les cheveux déroulés sous sa guirlande, il la trouva si belle que toute sa colère fondit.

Le lendemain, il reprit son travail, mais Néra n'occupa plus de place dans l'atelier, et quelque chose manqua au pauvre grand homme. Il rencontra Taconnier dans la journée et se laissa emmener chez lui ; Néra devait dîner chez Louise Revel.

— Eh bien ! demanda l'architecte.
— Ma femme s'est montrée héroïque pendant douze mois...

— Et maintenant ?

— Quand on barre un fleuve, il finit par reprendre sa course, et Néra s'en va comme lui...

— A la mer ! murmura Taconnier.

L'architecte habitait un logis modeste où décollait l'ordre et le bon goût ; Madame Taconnier était charmante de bonne grâce simple et d'affectueuse dignité ; on sentait qu'elle aimait à voir apprécier son mari et que toute louange adressée à son talent ou à son caractère lui remplissait le cœur de joie.

— Il réalise des miracles ! disait-elle ; outre son labeur quotidien, il trouve le temps d'entasser dans ses cartons des plans, des croquis, des modèles que l'on dirait tombés de la baguette d'une fée.

— Je sais bien le nom de la fée, dit Taconnier.

— Ne l'écartez pas, monsieur Thiébaud, il me flatte...

— Je t'encourage, voilà tout.

— Ah ! répliqua la jeune femme, produis dans quelques années une chose véritablement grande, et sois célèbre à ton tour... Jusque-là, vivons dans la médiocrité, qu'importe ? si tu légues à notre enfant un nom honorable et glorieux !

En rentrant chez lui, Gustave passa chez sa femme.

— Je ne comptais presque pas vous trouver rentrée, lui dit-il.

— Bah ! fit-elle, je n'ai pas de chance ! tomber au milieu d'une scène de ménage, chez les Revel, c'est jouer de malheur... Aurélie paie pour les sottises de sa pécore de sœur... Bonsoir, mon ami, j'ai sommeil, je vous raconterai cela une autre fois.

XVI

UN VER RONGEUR

Le lendemain du bal travesti qui devait laisser de si longs souvenirs à madame Courcy, la jeune femme, effrayée d'elle-même, courut chez son père.

— Si vous m'aimez, lui dit-elle, emmenez-moi loin de Paris et faites-moi le sacrifice de vivre aux Hausssois.

— Nous partirons ce soir, répondit M. Meillac avec une vive tendresse.

Augustine quitta Paris sans dire adieu à ses amis ; elle ne fuyait que Serge Orlov. Pendant le trajet, elle fut triste ; des larmes brillantes jaillirent de ses yeux, et Dieu sut de quelle source d'amour ou de regret elles jaillissaient.

Cependant, arrivée aux Hausssois, Augustine s'imposa comme un châtement de montrer à son mari un front paisible, et de ramener la sécurité dans l'esprit de Benjamin. Elle y réussit aisément. Le manufacturier sentit son âme se dilater, son caractère devint expansif.

De concert avec sa femme, il combla de soins M. Meillac. Le vieillard guérit vite et parut subitement rajeuni. Il trouva des sujets d'occupation dans mille détails relatifs à l'instruction donnée aux enfants des ouvriers. M. Meillac, en étudiant l'œuvre créée par son genre, la trouva plus utile et plus grande qu'il ne croyait. Il comprit qu'une chose est supérieure à la science : l'entente du bien, l'amour des autres.

L'amitié qu'il ressentait pour Courcy redoubla d'une sorte de respect. Il s'attacha profondément à cet homme simple, réalisant du bien sans en tirer vanité, et jouissant du bonheur d'autrui avec une joie sincère. Aussi, dans ses conversations avec sa fille, M. Meillac mettait-il sans cesse Benjamin sur un piédestal.

— On parle de poésie, disait-il, on exalte le talent des hommes capables d'écrire de belles odes et de cadencer des vers harmonieux. Mais la poésie en action est mille fois plus vivante et plus glorieuse. Quel livre vaudra le poème rêvé et créé par cet homme ? Quels chants équivaldront à la félicité réelle de cent familles qui lui doivent à la fois le pain quotidien et l'aliment de l'âme ?

— Je trouve la science vide quand je la compare à l'activité brûlante de l'action. L'homme qui éclaire, moralise et sauve dix hommes, n'est-il point au-dessus de celui qui poursuit la recherche de solutions ardues, mais incapables de faire réaliser un seul progrès pour l'humanité ?

Augustine ne contredisait pas son père ; elle éprouvait de la joie à entendre louer son mari ; il y avait peut-être plus de vanité que de tendresse dans ce sentiment, mais elle ne le définissait pas. D'ailleurs, M. Courcy se montrait si souverainement bon pour elle, qu'il était impossible à Augustine de ne pas se sentir reconnaissante et touchée.

Cependant, elle était loin de savourer la même paix que M. Meillac. Pendant le séjour de madame Courcy à Paris, ses fournisseurs lui avaient offert de faciles et larges crédits ; dès qu'elle fut rentrée aux Hausssois, comme ils comprirent que le chiffre de la dépense s'arrêtait, ils envoyèrent leurs factures. Augustine rapportait de Paris un passif en disproportion avec sa fortune ; elle ne voulut pas demander d'argent à son mari, et commença par établir certaines réformes dans son intérieur. A vrai dire, elle réalisa d'abord celles dont elle ne devait pas souffrir ; elle était avant tout égoïste et frivole, le bien chez elle ne dominait jamais ; elle en ressentait des accès, comme on éprouve une attaque de goutte ou un frisson de fièvre ; elle le repoussait dès qu'il devenait onéreux.

Quand Augustine eut supprimé le valet de chambre de M. Courcy, diminué la dépense de l'office, vendu deux chevaux, et commandé à la cuisinière une stricte économie, elle ne trouva plus rien à retrancher, et se demanda de quel expédient elle pourrait bien se servir. Alors une mauvaise pensée lui traversa l'esprit.

— Est-il donc nécessaire d'avoir ici un hôpital pour les malades et une crèche pour les enfants ? Dans aucune fabrique, les ouvriers ne sont payés aussi cher que dans celle-ci, et il faut, en outre de leur participation à nos bénéfices, soigner leurs infirmes et élever leurs enfants ! On m'enlèverait dix mille francs par année en supprimant l'hospice et la crèche.

Augustine hasarda quelques mots sur ce sujet à M. Courcy.

— Mon enfant, répondit le manufacturier, je ne grève pas la communauté par cette bienfaisante folie, comme tu l'appelles ; au lieu de dépenser quinze mille francs pour moi, je garde mille écus ; le ménage y gagne encore.

Cependant, madame Courcy ayant parlé de vendre à l'automne suivant une coupe de bois pour réaliser de l'argent, son mari lui dit avec une douceur grave :

— En as-tu donc besoin ? je ne le crois pas ; si cela est, mieux vaudrait me le dire. Mes vieux arbres sont mes amis. Si tu savais quelles bonnes pensées me sont souvent venues sous leur ombre ; que leur voûte fut parfois fraîche et salutaire à mon front brûlant ! Je les aime, ils m'ont vu dans des heures de lutte, de tristesse, d'enthousiasme ; ils ont, comme les piliers d'un temple, entendu monter vers Dieu mon ardente prière. Ne me parle plus de les abattre ; leur vie fait un peu partie de ma vie. Avant de t'avoir, j'ai souffert de la solitude, du découragement, et je suis rentré plus calme et plus confiant chez moi, après avoir erré dans l'antique avenue que tu parles d'abattre.

— Mon Dieu, dit Augustine, vous savez bien qu'arrivé à un certain degré d'âge et de force, l'arbre perd de sa valeur.

— Pour les marchands, soit, mais non pour moi ; ces vieux troncs moussus me charment ; quand la vieillesse sonne pour l'arbre et que l'écorce tombe, le soir, ces blessures s'illuminent d'une lueur phosphorescente ; et puis, quelles branches coupées, quelles racines tordues, quelle chevelure merveilleuse, sans compter les guis sombres à boules transparentes qui s'y suspendent en bouquets, les agarics amadouviens qui y étalent leurs rondelles de pourpre et d'or, pareilles à une fleur charnue, et les mousses blanches, frisées comme des dentelles, et les lierres qui font robe d'hiver au tronc frileux ! Puis les hôtesses de ces mêmes arbres, le pie-vert dont le bec sonne sur ce bois, les processions de fourmis grimpaient sur l'écorce, les nids de colombes placés au sommet, les cocons de papillons dissimulés dans les feuilles enroulées, les abeilles y fondant une république. Ah ! ma chère, la vie des arbres est une vie complexe, et je suis de l'avis de François d'Assises, qui était un poète et qui devint un saint : "Que de bons conseils nous donnent les ormeaux et les hêtres !"

— N'en parlons plus, dit Augustine.

— Soit, mais revenons à ceci : As-tu besoin d'argent ?

— Mon Dieu, répondit Augustine, oui et non ; je ne dépense rien aux Hausssois ; mais en revanche, à Paris, la toilette est d'un prix fou.

— Tu auras demain trois mille francs.

Augustine sauta au cou de son mari.

— Tu manques de franchise avec moi, dit celui-ci, ne me connais-tu pas encore ?

— Je sais combien vous me gênez, je n'en veux pas abuser.

— Oh ! je suis tranquille, dit M. Courcy avec une noble confiance.

Tout le reste du jour, Augustine se montra gaie ; le lendemain, elle envoya quinze cents francs à sa lingère et autant à son costumier. Pendant une quinzaine elle respira. Benjamin, radieux de sa bonne humeur, se félicitait de l'avoir achetée au prix d'un faible sacrifice, mais bientôt sa femme retomba dans ses préoccupations : quelques lettres venues de Paris la rendaient soucieuse ; elle demanda l'avance de six mois de pension.

— Je ne te refuserai pas, ma chère, dit M. Courcy, mais j'avoue que cela dérange un peu mes combinaisons. Tu vas trop vite. Je ne t'adresserai point de reproches, je te prie de remarquer que la construction du théâtre, l'arrangement et la décoration des Hausssois ont absorbé cent vingt mille francs. Ce n'a pas été pris sur le revenu, mais sur le capital. Cinq années d'une vie semblable à celle que nous avons menée me ruinerait complètement. Tu es jeune, élégante, belle, un peu coquette, tu as fait des dettes... Il s'agit de les payer... Ne rougis pas trop ; ton mari est ton meilleur ami. Je travaillerai pour combler ce déficit. Seulement, cette fois, dis-moi tout !

Tout ! avouer l'éclat de la ceinture ; parler de cette terrible note du bijoutier, Augustine ne l'osa pas encore. Et puis, il lui restait trois mois. Quand elle n'aurait plus que ce fournisseur, elle verrait. Benjamin l'aimait tant qu'il pardonnerait... Augustine répondit timidement qu'elle devait dix-huit mille francs.

M. Courcy ne put s'empêcher de s'écrier :

— Mais tu es folle, mon enfant ! dix-huit mille francs ! plus sept mille cinq cents francs avancés sur ta pension, mille écus donnés il y a quinze jours ; trente mille francs dans cet hiver ! gaspillés en robes, en chiffons !

— Nous sommes riches, dit Augustine.

— Un négociant ne l'est jamais avant de s'être retiré des affaires ; un traité commercial, une grève, la faillite d'un banquier peuvent me ruiner. N'ajoute pas à ces chances terribles, qui m'obligent à rester sans cesse anxieux sur la brèche, l'angoisse dans laquelle me jetteraient tes imprudences.

— Pourquoi n'augmentez-vous pas vos revenus ? demanda Augustine.

— Par quel moyen ?

— En jouant à la Bourse.

— Une liquidation mauvaise pourrait me perdre ; la Bourse est un jeu monstrueux dans le gouffre duquel je ne jeterai pas une parcelle d'une fortune honnête. Et puis, pour jouer avec des chances de succès, il faut habiter Paris.

— Je ne vous en empêcherais pas.

— Quittez les Hausssois !

— Je ne suis pas manufacturier, moi !

— Tu es ma femme ! Comme telle, tu n'as pas le droit de séparer mes intérêts des tiens. Madame Barthier n'est-elle pas fermière, depuis que son mari est devenu *gentleman-farmer* ? Avec quel aimable empressément elle le seconde dans ses travaux ; avec quel zèle intelligent elle l'encourage dans ses améliorations, et comme elle en calcule avec joie les bénéfices !

— Lory est parfaite, cela est convenu, dit Augustine d'un air de mauvaise humeur. Il vous eût fallu pour compagnie une jeune fille moitié

abeille, moitié fourmi, et je suis une linotte doublée d'un papillon. J'en suis véritablement bien fâchée ! Mais il fallait m'étudier avant de m'épouser. Les unions hâtives ne valent jamais rien !

— Pour qui parlez-vous, Augustine ?

— O mon Dieu ! pour nous deux. Je n'ai pas cru, en me mariant à un riche manufacturier, qu'il me préférerait l'attirail de ses ateliers et la population de sa fabrique.

— Je ne vous préfère rien, Augustine, et vous le savez. Cependant, j'aime, je l'avoue, cet attirail dont vous parlez avec mépris et dont les rouages vous gagnent l'or que vous dépensez si vite. J'aime cette population ouvrière dont j'ai conquis l'estime et le dévouement, et dont votre légèreté a failli compromettre le bonheur et la prospérité. Jusqu'à ce jour, j'ai mis ma joie à satisfaire vos fantaisies, si ruineuses qu'elles fussent, vos caprices, si fous qu'ils m'aient semblé. Mais je me vois à regret forcé de vous le dire, mon amie, il faut rompre avec des habitudes qui ruinaient ma maison sans réaliser votre félicité. Prenez la meilleure part de ma vie, dépensez les trois quarts des revenus, mais n'allez jamais au-delà ; vos dettes une fois payées, jurez-moi de n'en jamais plus contracter.

— Vous me les reprochez assez amèrement pour m'en ôter l'envie.

— Vous devenez injuste, Augustine.

— Après tout, ajouta madame Courcy entre ses dents, on ne peut exiger d'un manufacturier les façons d'un prince.

Benjamin se redressa sous cette parole.

— Peut-être, dit-il, ai-je le droit de me montrer plus fier de cette fortune laborieusement gagnée, que ceux qui jouissent d'une richesse héréditaire. Chaque pièce d'or, chaque billet de banque est fait de mes sueurs ; prenez garde qu'il n'y tombe des larmes.

— M'aimez-vous assez pour cela ?

— Je t'aime plus que tu ne saurais le comprendre, car certains mots prennent sur tes lèvres une férocité dont tu ne sembles pas te douter.

— Ce sens-là me manque peut-être, dit Augustine.

— Vous avez vos nerfs aujourd'hui, ma chère, sans cela vous ne me diriez pas de semblables choses.

— Mes nerfs ! s'écria madame Courcy d'une voix aigre ; vous voilà bien comme les autres hommes, mettant nos désirs, nos aspirations, nos volontés sur le compte d'une irritabilité malsaine ! Si nous sommes froissés d'un reproche maladroit, d'un refus égoïste, vous déclarez de comprendre les blessures de notre orgueil ou de notre tendresse, et les paroles amères qui nous échappent à la fin sont la résultante d'une souffrance physique. Allons donc ! si nous vous accusons de ne pas nous aimer, si nous jugeons durement le mariage parce que le mari de la seconde année ne ressemble pas au mari de la lune de miel, ce sont nos nerfs, aussi ! Quand, lassée de votre indifférence placide et de l'aveugle confiance dont votre fatuité nous honore, nous prétons l'oreille à des voix plus douces, c'est votre faute. "La femme n'est pas une malade, comme l'a dit Michelet, mais un être sensible dont il faut ménager les susceptibilités ; c'est un être fugace aussi, ce n'est pas tout de le prendre, il faut savoir le garder."

Un nuage sombre passa sur le front de M. Courcy. Augustine le regardait froidement, cruellement, battant de son petit pied le cousin de tapisserie. Les paroles grosses de raison et d'arithmétique qu'elle venait d'entendre, réveillaient tous ses mauvais instincts. Le nom d'Orlov sonna dans son cœur comme une note oubliée ; elle se souvint de sa beauté, de sa grâce, du caractère étrange de sa physionomie ; elle se rappela l'accent avec lequel il prononçait certains mots ; elle se rappela surtout qu'il l'aimait, et s'accusa d'avoir quitté Paris sans le voir une dernière fois. Elle regarda son mari, le trouva vulgaire, lourd, déplaisant. Puis, elle haussa les épaules et poussa un soupir.

— Vous me faites beaucoup de peine, dit M. Courcy.

— En vous prouvant que vous ne m'aimez pas.

— Mais tu es ma vie, Augustine.

— Votre vie, tout cela ! Quelle belle chose que les mots ! J'aime mieux les faits. Eh bien, oui, si vous m'obéissiez en tout, si vous me gâtiez, je vous croirais, et je serais heureuse de vous croire. Mais le moyen, quand vous me reprochez un bout de dentelle et quelques mètres de taffetas ! Que diriez-vous donc si je vous demandais des diamants ?

— Je ne l'ai pas attendu pour t'en donner.

— Peuh ! fit Augustine avec une jolie moue, je n'ai pas de rivière... Benjamin, je croirai que vous m'aimez, le jour où vous m'apporterez cent billets de mille francs pour en acheter une.

— Je ne ferai jamais cela, mon amie, non point parce que je vous systématiquement vous refusez quelque chose, mais parce que ma fortune ne me le permet pas.

— Votre fortune ! je parie que vous les avez en caisse.

— J'ai même au-delà ; seulement ces fonds sont indispensables au roulement de mes affaires ; et puis, chérie, la femme qui mesure l'amour d'un mari à la dépense qu'il fait pour elle, se ravale, du rang sacré de l'épouse, à l'abjection de la courtisane. Voilà pourquoi, vous qui valez une mine de diamants, vous n'arez pas de rivière.

Augustine fronça le sourcil.

— Nous verrons bien, dit-elle.

— En attendant, concluons-nous la paix ?

— J'accorde la trêve, au moins.

—Demain, donne-moi toutes tes factures, toutes, entends-tu, et ne te tourmente de rien ; avant huit jours, j'aurai payé.”

Augustine tendit la main à son mari. A l'heure du dîner, elle paraissait calme.

Trois jours s'écoulèrent encore. Il en restait deux seulement avant l'échéance des billets. Madame Courcy chargea Julie de surveiller les abords de la maison, d'interroger au besoin tout étranger qui franchirait le seuil des Haussois et de l'amener dans son appartement avant qu'il allât au bureau de son mari.

—“C'est bien, madame, je surveillerai, et si une lettre...”

—Qui vous parle de lettre, fit Augustine, il s'agit de billets à payer.”

RAOUL DE NAVERY.

(La suite au prochain numéro.)

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Cour d'assises de la Sarthe : Un drame dans une carrière.

Voici le très-curieux récit d'un drame horrible, dont le dernier acte s'est joué dernièrement devant la Cour d'assises de la Sarthe, et qui pourrait fournir, à un point de vue particulier, le sujet d'une intéressante étude criminaliste.

Morin, l'accusé, est un ouvrier très-laborieux et d'une conduite excellente, qui s'est trouvé un beau jour associé au travail d'un homme inintelligent, inactif, plus assidu au cabaret qu'à la besogne, et qui en est arrivé peu à peu à un tel degré de haine sauvage contre son camarade, qu'il l'a assassiné dans un moment de folie furieuse, comme pour se venger de sa mauvaise conduite et de son inertie.

L'été passé, Morin et Louis Hervé—la victime—travaillaient ensemble à l'exploitation d'une carrière de pierres dures, à peu de distance du Mans. Morin, marié et père de quatre enfants, était, comme nous l'avons dit, un ouvrier modèle, qui n'avait contre lui que son caractère violent et batailleur. Hervé était presque constamment ivre ; il passait une partie de la journée à boire, et, quand il descendait dans la carrière, c'était plus souvent pour y dormir que pour se livrer à un travail sérieux. De là des scènes violentes entre les deux hommes. Morin manifestait à tout propos son mépris profond pour Hervé, et son impatience d'être débarrassé promptement d'un pareil compagnon de travail.

Le 25 octobre, dans l'après-midi, la femme Morin, qui passait sur la route, à quelques pas de la carrière, entendait des cris horribles qui s'élevaient du souterrain.

Elle s'enfuit comme affolée :

“ Mon mari et Hervé se battent, criait-elle, il va arriver un malheur.”

Presque au même instant, un homme, pâle, les yeux égarés, et dont les vêtements ruisselaient de sang, s'élançait de la carrière en brandissant un couteau. C'était Morin. Il cria à sa femme de fuir avec son enfant ; voyant que personne ne passait en ce moment sur la route, il prit son élan et courut d'une haleine jusqu'à sa maison, qui se trouvait à peu de distance.

Arrivé chez lui, Morin se dépouilla de ses vêtements, lava ses outils de carrier, couverts de taches sanglantes, et se mit au lit, en proie à une agitation fébrile, qui bientôt se changea en un véritable délire.

La nuit suivante, il eut comme un transport au cerveau. Il se levait dans son lit tout droit, le visage convulsé, la voix rauque, et répétait ces mots : “ Je suis un homme perdu, un assassin !..... Hervé est mort..... je l'ai tué !..... on trouvera sa tête là-bas dans la carrière..... les gendarmes !..... cette tête !..... je l'ai clouée au rocher avec mon pic ! ”

Hervé, en effet, n'avait pas reparu. Le lendemain, dès les premières heures de la matinée, la gendarmerie se transporta à la carrière. Un épouvantable spectacle l'attendait :

La galerie où les deux hommes travaillaient ensemble était éclaboussée comme par une pluie sanglante. Dans un angle, cloué littéralement à la pierre par un coup de pic qui avait traversé le crâne, gisait le cadavre du malheureux Hervé. Tout auprès, un couteau couvert de sang coagulé, le couteau de Morin.

Les constatations médicales révélèrent des détails affreux ! La victime avait été frappée de vingt-et-un coups de couteau ; le visage n'était plus, pour ainsi dire, qu'une large blessure béante, un amas de chair informe et d'os réduits en bouillis, pour employer les termes du rapport médico-légal.

Une lutte acharnée avait dû s'engager entre les deux hommes. Dans un moment d'exaspération, Morin avait assailli son camarade qui était ivre ; il l'avait d'abord terrassé et lardé de coups de couteau, puis, égaré par la vue du sang, voyant rouge, il l'avait achevé à coups de pic, s'acharnant sur le cadavre avec une féroce inouïe.

L'assassin vient d'être jugé par la Cour d'assises de la Sarthe. Certes, à ne considérer que les circonstances effroyables dans lesquelles l'assassinat avait été commis, Morin ne méritait aucune indulgence ; mais le mobile même du crime, si étrange qu'il paraisse, n'était pas de ceux qui entraînent l'application d'un verdict sans pitié.

Aussi, les jurés de la Sarthe, d'accord avec le procureur de la République lui-même, M. Blin, ont-ils fait bénéficier le coupable d'une déclaration de circonstances atténuantes.

Morin a été condamné à huit ans de réclusion.

UN AIEUL DU MÉDECIN MALGRÉ LUI

HISTOIRE RUSSE

L'un des premiers explorateurs de la Russie, Olearius, je crois, raconte qu'au temps du grand-duc Boris Godounoff, il se trouvait à Moscou un boyard du nom de Dimitri Paulovitch Jarneff, dont la femme Nadejna Ivanovna n'avait pas une conduite exempte de tout reproche. Dimitri, qui connaissait sa femme et savait qu'il n'y avait pas de remède à son mal, se consolait avec de l'eau-de-vie de grain, cette consolation suprême, qui amène l'oubli avec les maux d'estomac, et de temps en temps, en manière de passe-temps et d'expiation, il administrait ou faisait administrer à son indigne épouse quelques coups de fouet vengeurs. Nadejna criait, pleurait, poussait des lamentations à entendre tout autre qu'un mari trompé, vouait Dimitri Paulovitch à toutes les divinités infernales, mais recommençait le lendemain.

Cependant, depuis quelque temps, Jarneff avait pris l'habitude de faire fouetter sa femme le dimanche et le jeudi, après le repas du milieu du jour et avant d'aller dormir. Il prétendait que cela lui procurait des rêves couleur de rose, et qu'il dormait plus tranquille, ayant la conscience d'un grand devoir accompli.

Or, si Nadejna aimait en dehors de la loi, en revanche elle haïssait du plus profond du cœur la loi représentée par son mari, et s'ingéniait à chaque heure de jour et de nuit, à chercher une vengeance qu'elle ne trouvait pas.

Ce qu'il lui fallait, car Nadejna n'était pas une femme vulgaire, ce n'était pas seulement de n'être plus fouettée ; ce n'était pas encore d'être débarrassée de Dimitri ; c'était surtout de rendre à ce dernier souffrance pour souffrance, mais au centuple ; c'était de voir Jarneff souffrant toutes les douleurs des damnés, mais à la manière des damnés, c'est-à-dire d'une façon durable. Toutefois, notre gracieuse héroïne avait beau chercher et chercher encore, son esprit infécond et si désireux de trouver, ne pouvait parvenir à trouver sa vengeance. D'ailleurs, il fallait, pour jouir pleinement de son œuvre, ne pas trahir la main qui frapperait. Elle en était arrivée à désespérer de rien imaginer de digne d'elle, et elle allait choisir quel que moyen vulgaire et répugnant à sa nature, quand le bruit se répandit dans Moscou que le grand-duc était malade en proie à un violent accès de goutte que ses médecins ordinaires se déclaraient impuissants à vaincre, et qu'il promettait de grandes récompenses et de grands honneurs à celui qui, médecin ou non, boyard

ou paysan, trouverait un remède qui pût apporter quelque soulagement à ses cruelles douleurs.

Cela se trouvait un jeudi, et elle venait d'être battue au grand esgaudissement de son mari, quand Nadejna apprit cette nouvelle ; dès lors sa résolution fut prise ; ce n'était pas encore la réalisation de son rêve le plus cher qu'elle allait obtenir, mais au moins était-ce quelque chose d'habituel, et de sûr à la fois.

Sans plus tarder, elle se rendit au château et demanda à pénétrer près du Czar, disant qu'elle apportait un remède souverain. On l'introduisit aussitôt, et se jetant aux pieds du Czar étendu sur un divan de cuir, elle lui dit : “ Ah ! Seigneur que ne suis-je mon mari ! demain vous seriez guéri.”

Et comme le grand-duc la regardait, étonné :

“ Oui, Seigneur, il possède contre la goutte un remède unique et sûr, et il n'y a pas huit jours qu'il a guéri de cette maladie un de nos paysans, que j'ai amené avec moi, et qui confirmera mes paroles par son témoignage. Mais, Seigneur, Dimitri Paulovitch prétend que pour le bien de la Moscovie, il faut que vous mouriez, et c'est pour cela qu'il ne veut pas vous apporter son remède.”

Le czar, surpris, mais peu habitué à une confiance absolue dans la parole de ses sujets, fit arrêter Nadejna, et ordonna d'aller quérir sur-le-champ Dimitri Jarneff.

Notre boyard venait de s'éveiller, et songeait, quand ses méditations furent interrompues par les envoyés du czar, qui, sans lui donner un mot d'explication ni une minute pour rassembler ses idées, l'entraînèrent au palais.

—Le remède ! le remède ! lui cria le souverain dès qu'il l'aperçut ; le remède, ou je te fais fouetter !

Dimitri resta interdit, et ne sachant que répondre.

—Ne m'entends-tu pas ! continua Godounoff, monstre indigne, qui, pouvant le guérir, veut laisser mourir son maître !

Et comme Jarneff ne comprenait pas, et ne pouvait répondre, sur un signe du czar on le floutta au vif, et on le jeta en prison. Là, notre homme songea et chercha l'explication de ce qui lui arrivait. Puis tout à coup, sans voir bien clairement le pourquoi ni le comment, il s'écria instinctivement : “ C'est ma femme ! ”

Sur ces entrefaites, arriva dans le cachot un médecin du czar qui, tâchant de calmer notre pauvre boyard, lui expliqua ce qu'on attendait de lui....

—Ah ! mon Dieu !..... mais je suis perdu alors ! s'écria Dimitri. Jamais je n'ai rien su, et bien moins encore la médecine qu'autre chose. Oh !..... la misérable femme !

Et il serrait les poings avec rage.

Si Nadejna l'avait vu alors, elle aurait pu, si exigeante qu'elle eût été, avoir un moment de satisfaction ; mais Nadejna rêvait de son côté, dans un cachot, à la fin de cette aventure dans laquelle elle s'était embarquée, et commençait à redouter une issue fâcheuse.

Le soir venu, le czar fit comparaître Dimitri qui, larmoyant et gémissant, demanda grâce disant que sa femme était une infâme, ce qui était aussi vrai que Dieu était au ciel et que le czar était grand. Mais cela ne lui valut que cinquante nouveaux coups de fouet et toujours le cachot. Quinze jours durant, il subit soir et matin ce désagréable traitement, et ce, pendant que sa femme, mise en liberté dès le second jour, venait le visiter après chaque correction, lui disant mille choses confites en douceur, bien faites pour exaspérer le boyard et le rendre fou, si l'étendue de son esprit peu développé lui avait permis cette maladie des hommes intelligents. Ces exhortations journalières et sa patience, sa constance angélique à soigner son mari, et à souffrir sans se plaindre sa mauvaise humeur et sa dureté, avaient fait très-bien venir Nadejna du czar et de sa cour ; on lui avait accordé une pension de cinquante roubles, dont le premier quartier lui avait été payé selon l'usage en

peu de feuilles estampillées.

Dimitri Paulovitch Jarneff, grâce aux coups qu'il recevait chaque jour avec une régularité et une ponctualité désespérantes, grâce encore, plus peut-être, aux rages indicibles dans lesquelles chaque jour aussi venait le mettre deux fois sa femme, Dimitri n'était plus que l'ombre de lui-même, et appelait la mort de toutes les forces de son âme, quand une nuit, qu'il était un peu plus calme et reposé qu'à l'ordinaire (il n'avait pas vu sa femme dans la soirée), il réfléchit qu'il y avait un moyen, sinon de se sauver, au moins de tenter son salut. Il se résolut à être médecin, quitte à risquer de tuer le czar. Quand l'officier et l'exécuteur arrivèrent le lendemain, dès l'aube, dans son cachot, il leur dit : “ Eh bien ! j'y consens, je suis décidé à sauver le czar.”

Ce fut une grande rumeur au palais ; dès ce moment, on soigne notre homme, on l'héberge, on le dorlote, on prend ses ordres.

Il fait partir de suite des courriers de divers côtés ; l'un se dirige vers les bords de l'Occa, l'autre vers les rives du Volga, un autre vers la forêt du Jesna, avec la recommandation de rapporter chacun une botte d'herbes et de simples cueillies dans ces divers lieux. Ceci fait, il mit infuser toutes ces plantes, et en composa des bains dont il fit prendre plusieurs au grand-duc, qui dès le lendemain du premier bain, se trouvant mieux, fit d'abord fouetter son nouveau médecin pour avoir tant tardé à le soulager, puis le fit combler de présents pour le soulagement qu'il lui avait procuré.

L'accès ayant sans doute fini son cours, car pas plus que Dimitri Paulovitch je ne crois à la vertu de ces simples, le grand-duc se trouva sur pied en moins d'une semaine, et Jarneff retourna chez lui avec le titre de premier médecin honoraire du prince.

De retour au logis, quand pour la première fois Dimitri aperçut Nadejna, il fut pris d'une folle envie de l'étrangler ; mais il réfléchit bien, s'il manquait son but, il pourrait bien en avoir des ennuis, et il se dit en homme que l'expérience a rendu sage : “ Non, non ! décidément, il vaut mieux être bon et pardonner.”

Et depuis lors, ajoute la chronique, ces deux époux modèles vécurent heureux, riches, aimés de leur souverain, honorés de leurs égaux et respectés de tous.

LÉON GODARD.

RECETTES AGRICOLES

Il est constaté que le lait du soir vaut mieux que celui du matin ; qu'il est plus gras et contient moins d'eau ; qu'il est préférable par conséquent pour faire le beurre.

Le sarrasin est la meilleure nourriture pour les poules, puis le blé-d'inde, puis l'avoine, puis le blé.

Il ne faut pas oublier les plantes vertes hachées qui rafraîchissent et lèstent en même temps. Il est si facile, à la campagne, d'avoir des feuilles de choux, de laitue, d'oseille, de betteraves, de chicorée, etc. On les coupe en petits morceaux et on les fait entrer dans la composition des pâtées ; mais il est préférable de les donner crues, les poules en sont plus friandes.

Les pâtées de patates cuites bien triturées, bien écrasées, doivent être données chaudes et très-épaisses. On peut les mélanger avec du son ; une demi livre de cette nourriture par jour, qu'on doit saler un peu, suffit pour nourrir une poule. Les fruits verts, les fruits verveux qui tombent des arbres dans le cours de l'été, les épluchures de toutes sortes, font d'excellentes pâtées.

Soins à donner aux poulains pendant le travail de dentition qui se fait entre leur deuxième et leur troisième année.—Pendant cette période vraiment critique des poulains, on doit leur donner des aliments d'une facile mastication, peu excitants, tels que les fréquents barbotages à la farine d'orge, du son mouillé, de l'orge cuite, de l'avoine concassée, du vert ou des fourrages hachés et arrosés. Pendant les travaux d'automne qui précèdent leur troisième année, on doit les ménager, les soustraire autant que possible aux influences déprimantes des pluies de cette saison, et se rappeler enfin que l'immense travail sédentaire de leur âge les tient constamment dans un état d'excitation physique et moral qui réclame un régime adoucissant, l'emploi de la douceur et des caresses.

LE MEURTRIER DE L'EMPEREUR GUILLAUME

A la question s'il avait des raisons personnelles qui l'aient poussé à attenter à la vie du souverain, il a répondu : " Du tout, je n'en ai pas." A une seconde question, il a répondu qu'il était docteur en philosophie et qu'il avait obéi à des raisons politiques.

On a trouvé dans sa chambre un sabre-baïonnette, deux revolvers à cinq coups, un pistolet à double canon, une carabine Dreyse.

L'arme dont il s'est servi pour commettre l'attentat est un fusil rayé. La charge formée de grains de plomb numéros 3 et 4 mélangés et de quelques petites chevrotines, avait été combinée de telle façon que, à la distance de 30 mètres, l'empereur devait être sûrement atteint, par suite de l'écartement calculé des projectiles. Si l'arme avait été chargée de telle manière que les coups eussent fait balle, Sa Majesté eût été foudroyée ; mais l'assassin eût eu moins de sûreté d'atteindre sa victime.

Nobiling, qui guettait depuis quinze jours le passage de la voiture impériale,



LE DR. NOBILING, L'AUTEUR DU DERNIER ATTENTAT
CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR GUILLAUME

aurait attendu que l'empereur ne fût accompagné ni de sa fille, la grande-duchesse de Bade, ni d'aucun membre de sa famille, afin de ne pas risquer de faire une victime inutile.

C'est un officier du 83^e régiment d'infanterie qui a arraché des mains de Nobiling le pistolet avec lequel il avait tenté de se suicider. Cet officier a aussitôt paru à la fenêtre d'où les coups de fusil étaient partis, et a crié : Vive l'empereur ! La foule, assurée ainsi que l'assassin était pris, se calma.

Le *National Zeitung* dément le prétendu interrogatoire de Nobiling, en présence de sa mère, et par conséquent l'aveu qu'il aurait fait à celle-ci d'avoir été " désigné par le sort." Nobiling était sans connaissance lorsque sa mère l'a vu.

On a trouvé une somme de 148 marcs dans la chambre de Nobiling, et sur sa table un billet contenant ces mots : "Qu'on paye à Mme Levy (la propriétaire), sur ma succession, le loyer et les frais de blanchissage."

Nobiling avait donc l'intention bien arrêtée de se suicider immédiatement après l'attentat.



LE SECOND ATTENTAT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE PAR NOBILING

Guérison de la surdité par la perforation du tympan

Voici deux personnes qui causent dans un salon; observez-les et voyez quelles singulières grimaces fait l'une d'elles lorsqu'elle écoute: elle courbe son corps, tend le cou, incline la tête de manière à prêter une oreille en particulier, la droite ou la gauche, à son interlocuteur. Tout le côté de la face se crispe, la tempe se plisse, l'œil se ferme à demi, la narine et les lèvres se contractent. Il approche la main de l'oreille, l'arrondit, la dispose en forme de conque, de manière à augmenter l'étendue du pavillon.

Tous ces efforts volontaires ou inconscients ont pour but, vous l'avez deviné, de mieux cueillir les vibrations sonores. La physionomie indique une contention de l'esprit, une préoccupation pénible. Cette personne n'entend pas bien; elle a l'oreille dure, elle en souffre, on le voit sur sa physionomie. L'interlocuteur, de son côté, est mal à l'aise, il parle plus haut, il répète souvent, comprend qu'il gêne la compagnie, et se trouve gêné lui-même d'appeler involontairement sur lui l'attention.

Bientôt, on redoutera de causer avec le pauvre infirme. On l'évite, on le fuit. Le vide se fait autour de lui. Il reçoit de rares visites s'il possède quelque ami véritable! Vous frappez à sa porte, il n'entend pas. Entrez, tout d'abord il ne s'aperçoit pas de votre présence, vous toussiez, vous marchez, enfin, les ébranlements du parquet, des meubles, non le bruit, l'avertissement que vous êtes là. Il s'excuse, il répond d'avance et de travers aux politesses d'usage; il rit à contre temps, comprend qu'il s'est trompé, hésite, s'embarasse, rougit, balbutie, s'impatiente et vous fait partager toutes ses émotions.

Chacun à son tour peut devenir cet infirme, chacun doit donc s'intéresser à la guérison de la surdité. Il s'en faut, certes, qu'on puisse la guérir dans tous les cas; mais voici un cas de guérison d'une *surdité ancienne* qui avait résisté à tous les traitements, et que le Dr Bonnafont, de l'Académie de médecine, a obtenue par la trépanation du tympan.

Le tympan est cette membrane, cette sorte de peau tendue au fond du conduit auditif ou auriculaire. Les ondes sonores pénètrent dans le conduit et atteignent le tympan, qui répète fidèlement, comme un miroir acoustique, les vibrations du corps sonore. Toutefois, certaines conditions sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du tympan: comme la peau d'un tambour, il doit être convenablement tendu et avoir une souplesse et une élasticité suffisantes. Il n'est pas indispensable pour percevoir les sons, mais il influe sur la sensibilité et sur la délicatesse de l'ouïe.

Le docteur Bonnafont fut consulté, il y a un an environ, par une jeune personne de vingt ans, atteinte d'une surdité qui avait résisté à tous les moyens ordinairement employés. Comme elle entendait distinctement le tic-tac d'une montre appliquée sur les parois du crâne et comme la partie moyenne et la partie externe de l'oreille ne présentaient aucune lésion apparente, le docteur en conclut que le tympan seul ne fonctionnait pas, soit par suite de l'endurcissement morbide ou *sclérose*, soit parce qu'il y avait paralysie. La trépanation pouvait rétablir l'audition; la malade voulut bien s'y prêter. Le tympan fut insensibilisé à l'aide de l'éther, puis traversé à l'aide d'un trocart armé d'une canule qu'on laissa en place. L'opération dura à peine quelques secondes et la malade n'en ressentit aucune douleur. On ne saurait demander davantage. *Immédiatement* après l'opération, la malade entendait le tic-tac d'une montre à quinze centimètres de distance. Le lendemain, elle quittait Paris pour se rendre dans le département du Nord, qu'elle habitait.

Un mois après, la personne en question ressentit des douleurs dans l'oreille, puis un abcès se forma. L'oreille était enflée et douloureuse. Le professeur Richet, appelé par le docteur Bonnafont, examina l'oreille et rassura complètement la ma-

lade, qui retourna dans son pays. L'enflure et les douleurs disparurent bientôt, et la canule tomba d'elle-même, laissant libre l'ouverture du tympan. Depuis cette époque, *la personne a recouvré l'ouïe.*

L'habile praticien conclut que toute surdité qui n'est pas le résultat d'un affaiblissement de la sensibilité ou d'une paralysie du nerf acoustique peut être guérie ou considérablement améliorée par la trépanation du tympan.

Comment une opération si rapidement exécutée a-t-elle pu, jusqu'à ce jour, être tant redoutée? C'est parce qu'on n'avait pas songé à anesthésier isolément le tympan à l'aide de l'éther. Maintenant, la chose est facile: du même coup disparaissent et l'appréhension et la douleur. Quelques légers accidents inflammatoires peuvent survenir; ils ne compromettent pas le succès de l'opération; l'ouïe engagée dans l'ouverture pratiquée au tympan se détache naturellement au bout d'un temps plus ou moins long, mais l'ouverture persiste et l'audition se rétablit.

Il y a longtemps que le docteur Bonnafont a préconisé la trépanation du tympan comme un moyen de guérison des cas de surdité qui viennent d'être précisés. Cette opération, dit-il, est pour l'oreille ce que celle de la cataracte est pour l'œil.—*La Science pour tous.* F. HÉMENT.

FAITS DIVERS

—Le colonel Alva H. Buckbee, résidant bien connu d'Elmira, New-York, a tué sa femme et sa belle-mère à coups de pistolet, et s'est fait sauter la cervelle. Sa femme l'avait laissé il y a quelques semaines pour aller chez ses parents. Le colonel alla la retrouver et la pria de retourner sous le toit conjugal et de vivre avec lui; elle persista dans son refus, et l'entrevue s'est terminée de la manière tragique que l'on connaît.

UN DUEL SUR LA PLANCHE.—Le 10 juin dernier, un incident s'est produit à la Chambre de Versailles, à propos de l'élection de M. Vinry. Au milieu des tas de documents que l'on a apportés de part et d'autre, se trouve une lettre de femme, disant qu'on a voulu circonvenir son mari, et dont le candidat évincé veut se faire une arme précieuse.

La lecture de la lettre citée par M. de Bouville avait excité des murmures à gauche: —Soyez donc convenables, il y a des dames, s'écrie Paul de Cassagnac.

—Ce n'est pas à vous de parler de convenances, monsieur, répond M. Boissy-d'Anglas, qui était assis au bas du centre gauche, derrière le banc des ministres.

M. de Cassagnac.—Des convenances, je vous les apprendrai.

M. Boissy-d'Anglas.—Vous, monsieur! je ne vous crains pas.

Le président (M. Bethmont), ému, suppliant, penché sur la sonnette.—Messieurs... ces interpellations de collègue à collègue... messieurs....

Mais on s'occupait bien de lui. M. de Cassagnac, se levant avec un geste de prévôt, montra la portière à M. Boissy-d'Anglas, et cria, le bras levé:

—Sortons! sortons!

—J'ai le temps, monsieur, répondit M. Boissy-d'Anglas avec calme. Après la séance, nous nous reverrons!

M. de Cassagnac, au milieu des huées, sortit en grandes enjambées avec M. Robert Mitchell. Quelque temps après, un huissier est venu prier M. Boissy-d'Anglas de se rendre dans la salle des Pas-Perdus.

M. Boissy-d'Anglas, député de Tournon (Ardèche), est un jeune homme blond, de figure très-sympathique et d'un abord distingué. On lui prête la réputation d'une fine lame.

UN ENFANT DE NEUF ANS QUI TUE SA MÈRE.—Dans une ville de Russie, une veuve entretenait des relations coupables avec un fonctionnaire russe. Elle avait un enfant de neuf ans, très-sensible, énergique et intelligent, que la conduite de sa mère révoltait. Plusieurs fois, il avait essayé en vain de rappeler sa mère à son devoir. Celle-ci se moquait de lui. C'est alors qu'il conçut l'effroyable dessein de laver dans le sang de sa mère la souillure qu'elle s'obstinait à imprimer à son nom, et qui déjà, il le savait, n'était plus ignorée du public.

Une fois décidé, son projet l'envahit tout entier; il le porte en lui partout, il le mûrit dans la solitude. Après de cet enfant de neuf ans, s'autorisant de sa seule conscience pour se faire juge et bourreau, et se recueillant avant d'agir, Hamlet, hanté par les visions et simulat la folie, n'inspire plus que la pitié. L'esprit se trouble à la pensée de ce qu'il a dû souffrir. D'abord, il creusa la tombe. Ce fut pour ses petits doigts un long et pénible travail. Lorsqu'il eut tout préparé, une nuit, pendant que sa mère dormait, il s'arma d'une hache et s'approcha de son lit. Là, en proie à un trouble violent, il contempla les traits de celle qu'il avait si longtemps aimée et respectée; ses nerfs se détendirent, il se laissa tomber à genoux et pleura.

Sa faible organisation ne pouvait résister à de telles émotions; il s'endormit profondément. Le lendemain, à son réveil, sa mère l'aperçut au pied du lit. Saisie d'effroi à la vue de la hache qu'il tenait toujours serrée dans sa main, elle le réveilla. L'enfant expliqua sa présence à l'aide d'une fable, et profita de l'occasion pour renouveler ses supplications. La veuve, impatiente, le pria de se taire et le congédia. La nuit suivante, il revint plus résolu, et la tua d'un seul coup de hache. Son forfait accompli, il traîna le cadavre jusqu'à la fosse qu'il avait préparée, et l'enterra.

On ne connaît pas encore l'issue du procès.

—Le 2 du courant, à Sweetsburg, P. Q., M. Goff, président du chemin de fer Montréal, Portland et Boston, a failli périr victime d'une tentative d'assassinat. Il était dans sa bibliothèque à causer avec son frère, lorsque deux balles furent tirées à travers les carreaux d'une fenêtre par un individu qui s'empressa de prendre la fuite.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'envahissent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osons espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratis*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETTIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poux, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N.-Y.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

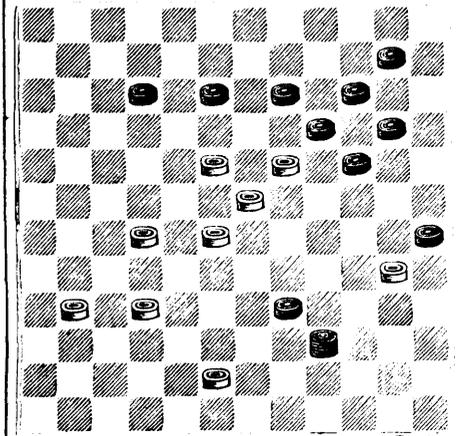
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 130

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 128

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
32	25	54	65
51	46	40	38
39	33	38	27
50	44	49	38
61	56	61	50
64	59	65	52
63	58	52	63
70	9	14	3
25	40 et gagnent		

Solution juste du Problème No. 128

Montréal:—P. A. Sicard.

Solution du problème No. 129

Les Blancs jouent de		Les Noirs jouent de	
53	47	40	66
33	26	2	13
26	21	37	15
25	20	13	26
14	8	1	14
38	33	27	38
61	56	49	51
50	45	39	50
63	58	52	63
65	60	66	53
64	59	53	64
71	10	16	3
29	5	42	29
5	52 et gagnent		

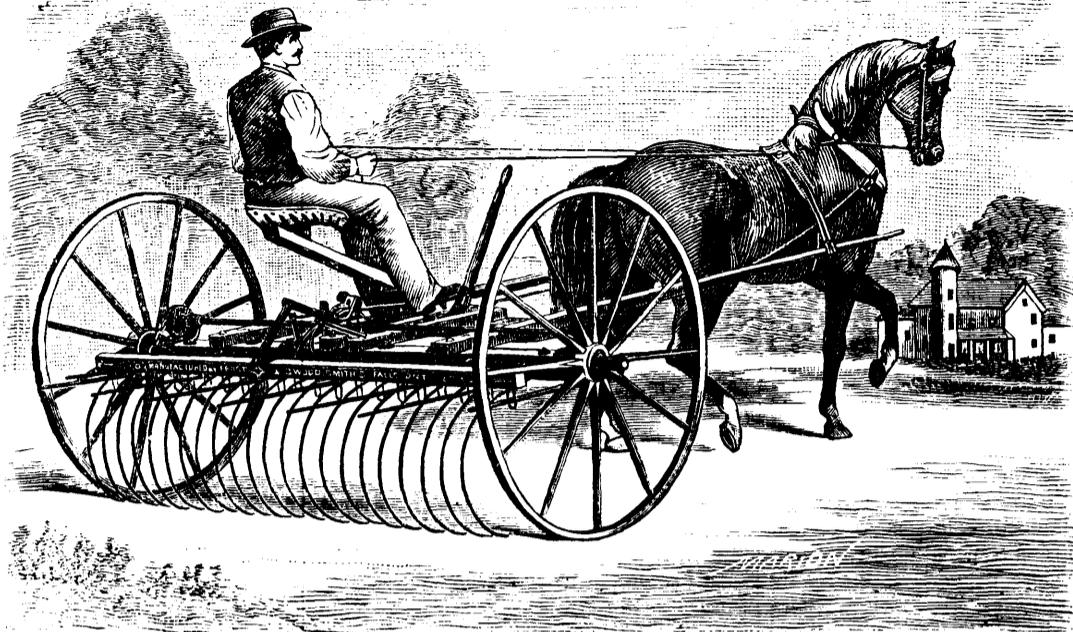
Montréal:—M. P. A. Sicard et N. Chartier.

Nous ne publions pas les noms de ceux dont les solutions ne sont pas justes.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 5 juillet 1878.

	FARINE		\$ c.	
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs	2 50	à	2 70	
Farine d'avoine	2 40	à	2 60	
Farine de blé d'Inde	1 60	à	1 90	
Sarrasin	2 25	à	2 50	
GRAINS				
Blé par minot	0 00	à	0 00	
Pois do	0 80	à	0 90	
Orge do	0 50	à	0 60	
Avoine par 40 lbs	0 36	à	0 40	
Sarrasin par minot	0 45	à	0 50	
Mil do	1 00	à	1 10	
Lin do	1 60	à	1 70	
Blé d'Inde do	0 75	à	0 80	
LÉGUMES				
Pommes au baril	3 00	à	4 00	
Patates au sac	0 25	à	0 35	
Fèves par minot	1 50	à	1 60	
Oignons par tresse	0 00	à	0 04	
LAITERIE				
Beurre frais à la livre	0 18	à	0 25	
Beurre salé do	0 10	à	0 15	
Fromage à la livre	0 00	à	0 00	
VOLAILLES				
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00	
Dindes (jeunes) do	0 00	à	0 00	
Oies au couple	1 20	à	1 30	
Canards au couple	0 70	à	0 75	
Poules do	0 50	à	0 60	
Poulets do	0 20	à	0 50	
GIBIERS				
Canards (sauvages) par couple	0 00	à	0 00	
do noirs par couple	0 50	à	0 60	
Pleviers par douzaine	0 00	à	0 00	
Bécasses au couple	0 00	à	0 00	
Pigeons domestiques au couple	0 15	à	0 20	
Perdrix au couple	0 40	à	0 50	
Tourtes à la douzaine	1 10	à	1 50	
VIANDES				
Bœuf à la livre	0 08	à	0 12	
Lard do	0 09	à	0 10	
Monton au quartier	1 25	à	2 00	
Agneau do	0 75	à	0 90	
Lard frais par 100 livres	5 00	à	6 00	
Lard par 100 livres	4 00	à	5 00	
Lièvres	0 10	à	0 18	
DIVERS				
Sucre d'érable à la livre	0 07	à	0 08	
Sirop d'érable au gallon	0 75	à	0 80	
Miel à la livre	0 12	à	0 14	
Œufs frais à la douzaine	0 9 0	à	0 10	
Haddock à la livre	0 00	à	0 00	
Saindoux par livre	0 13	à	0 15	
Peaux à la livre	0 00	à	0 09	
Marché aux Bestiaux				
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$ 3 00	à	\$ 4 50	
Bœuf, 2me qualité	2 00	à	2 50	
Vaches à lait	15 00	à	25 00	
Vaches extra	30 00	à	50 00	
Veaux, 1re qualité	8 00	à	10 00	
Veaux, 2me qualité	5 00	à	7 00	
Veaux, 3me qualité	2 00	à	4 00	



Râteau à Cheval de FROST & WOOD.

CE RATEAU peut être opéré par n'importe quel enfant de 10 ans. L'arrangement du déversoir est la perfection même. Le poids du pied du conducteur suffit seul pour le renverser, et, en cas d'accident, le levier est toujours sous la main de l'opérateur.

Nous garantissons ce RATEAU comme fait avec le meilleur bois possible, et nous nous engageons à donner satisfaction dans tous les cas. Demandez l'Agent de FROST & WOOD pour votre localité, et il vous fera voir des échantillons; ou bien, pour tous les détails, adressez-vous à

LARMONTH & FILS,

33, RUE DU COLLÈGE,

MONTRÉAL.

Maison Lorge & Cie.,

(Établie en 1848.)

No. 21, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Cet établissement est un des plus anciens, des plus connus et des plus achalandés de Montréal, et les Chapeaux sortant de la Maison LORGE & CIE sont de qualité supérieure. Aussi nous engageons fortement tous nos lecteurs à visiter cet établissement, et nous sommes convaincus qu'ils en reviendront pleinement satisfaits.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULS POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

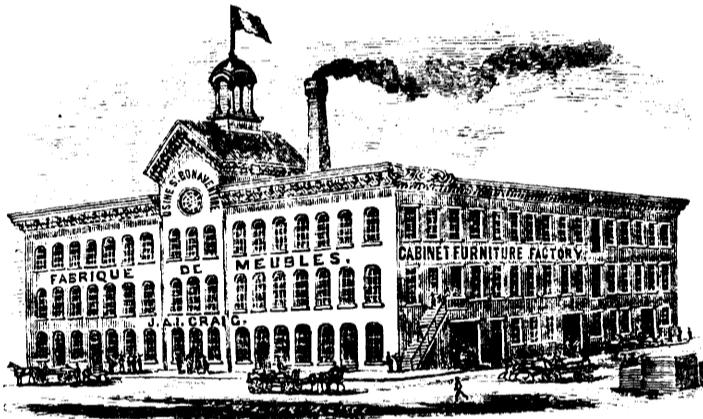
Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL

MANUFACTURE 478, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DÉTAILS 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



AVIS AUX CONTRACTEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos: "Soumission pour la porte Kent et la porte Saint-Louis," respectivement, seront reçues à ce bureau, jusqu'à LUNDI, le 15^e jour de JUILLET prochain, à MIDI, pour l'érection et l'achèvement de deux nouvelles portes de la ville de Québec.

Les plans sont déposés à ce bureau et au bureau du collecteur des douanes à Québec. Les contracteurs sont notifiés que les soumissions doivent être faites selon les règles imprimées, autrement, elles ne recevront aucune considération. Dans le cas de société, la signature actuelle de chacun des membres de la dite société devra être apposée, et la nature de l'occupation et le lieu de la résidence des dits membres devront être déclarés.

Pour l'accomplissement fidèle du contrat, il sera exigé des cautions satisfaisantes sur biens fonds ou par dépôts d'argent, sécurités publiées ou municipales, actions, etc., au montant de CINQ PAR CENT sur la somme entière du contrat.

A la soumission devront être annexées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables résidant en Canada, et voulant se constituer garantie de l'accomplissement de ces conditions, aussi bien que de l'exécution convenable des travaux stipulés dans le contrat.

Ce département ne s'engage pas, toutefois, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. [Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 28 juin 1878. 9-28-2-245

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches): Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

W.M. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnus; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises.

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie,

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH,

Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston, Mass., E.-U. 9-22-26-192.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil; d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier; l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, regulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

JOS. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m.

MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS